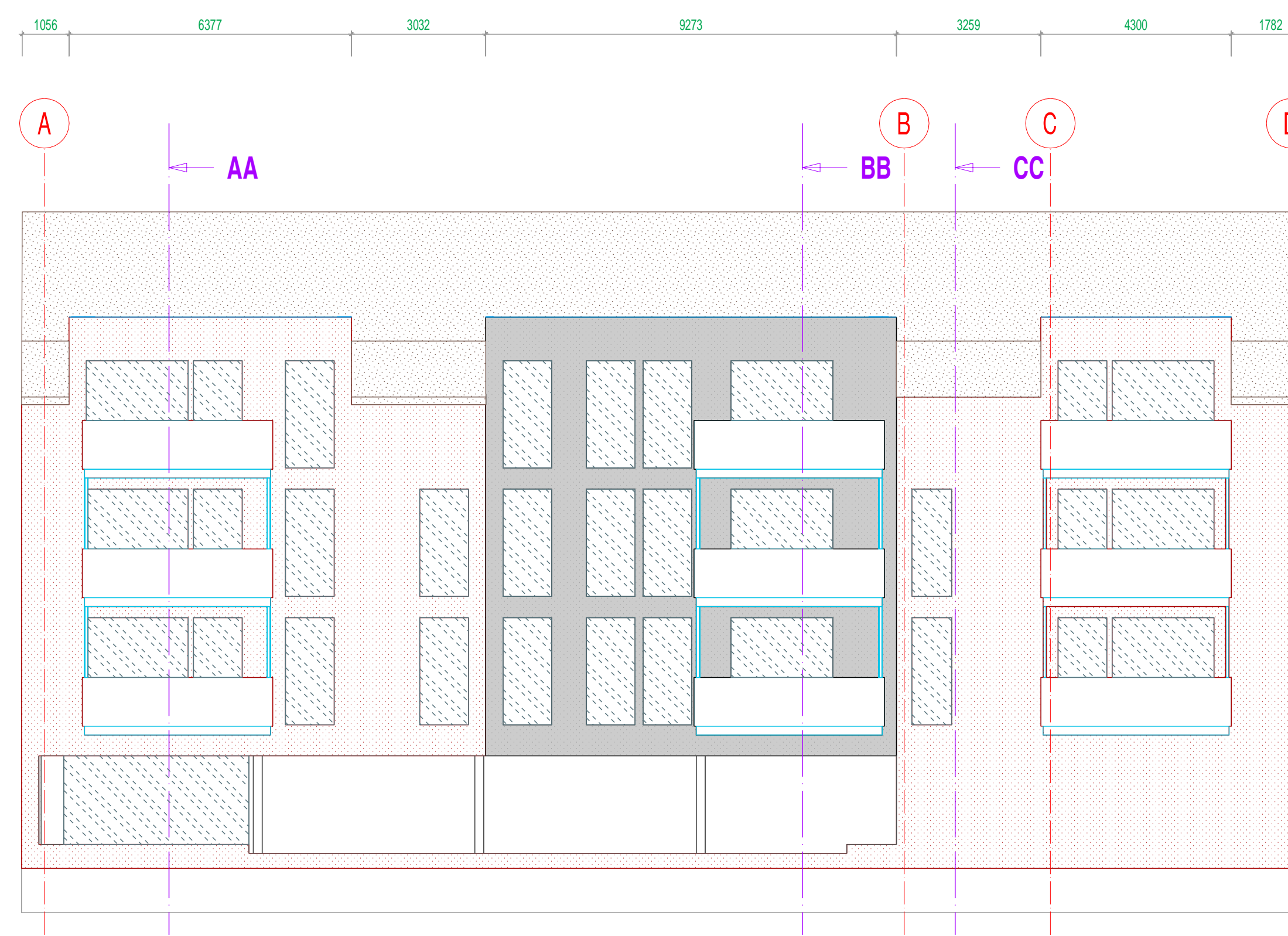
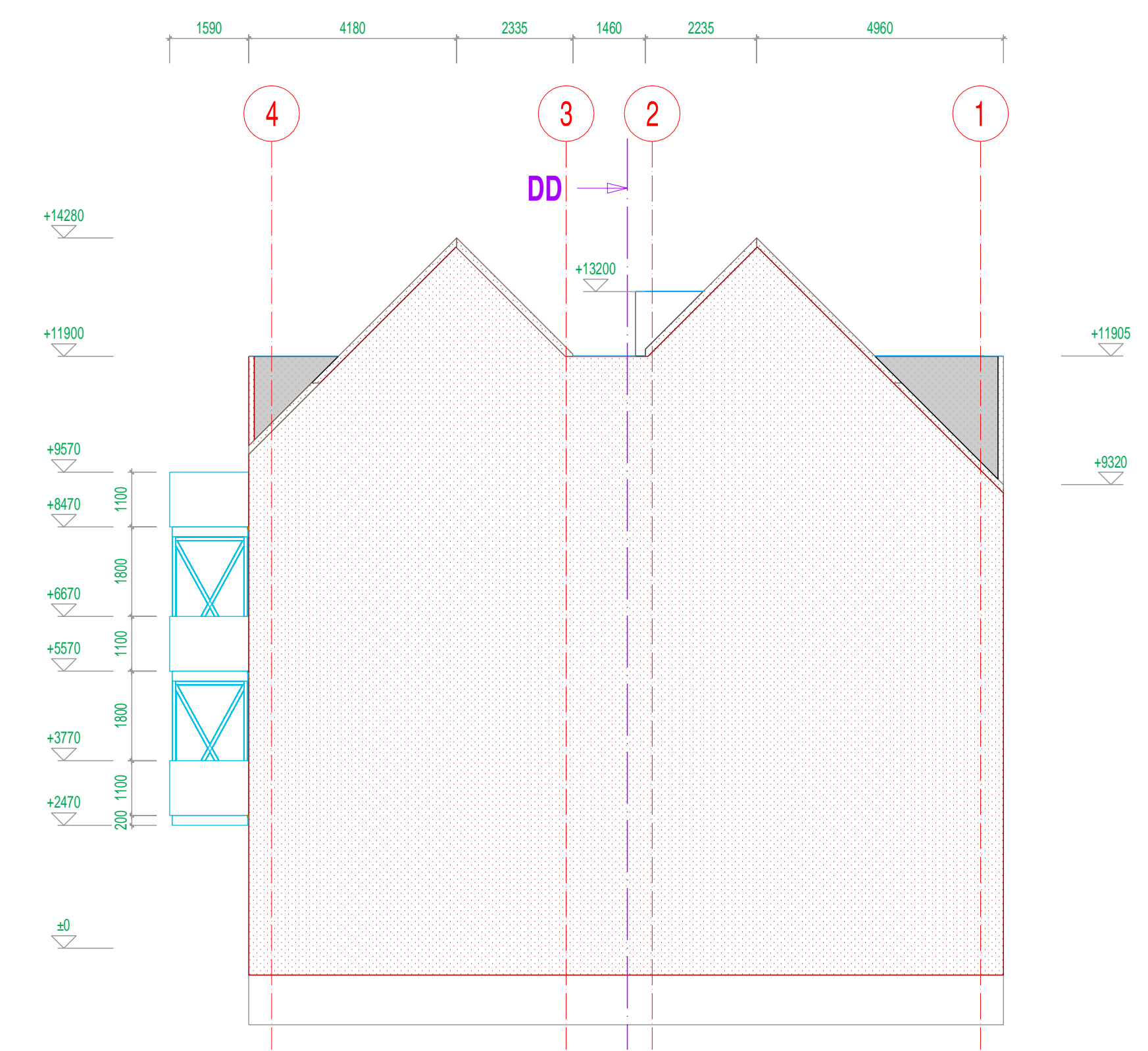


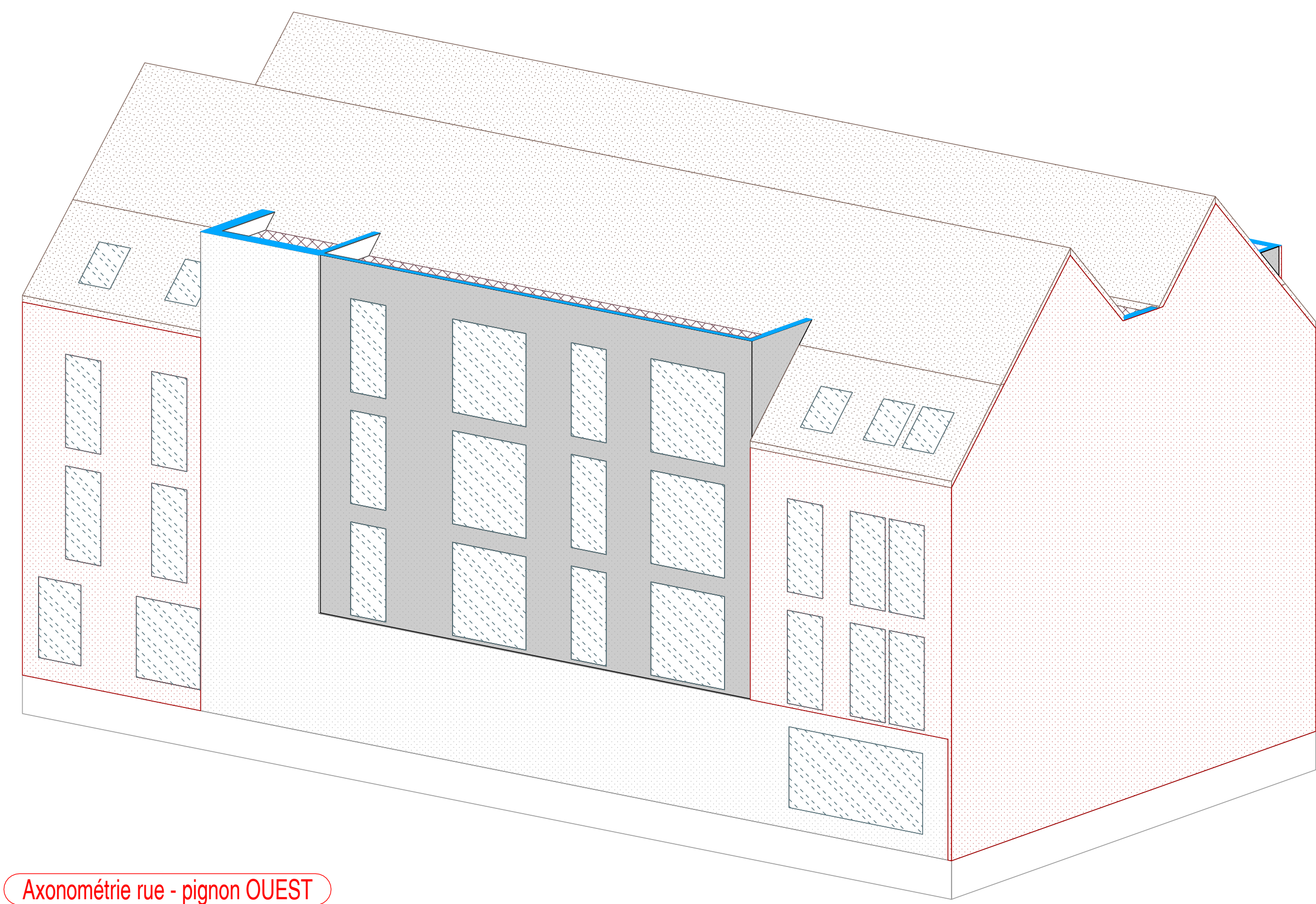
Axonométrie cour - pignon EST



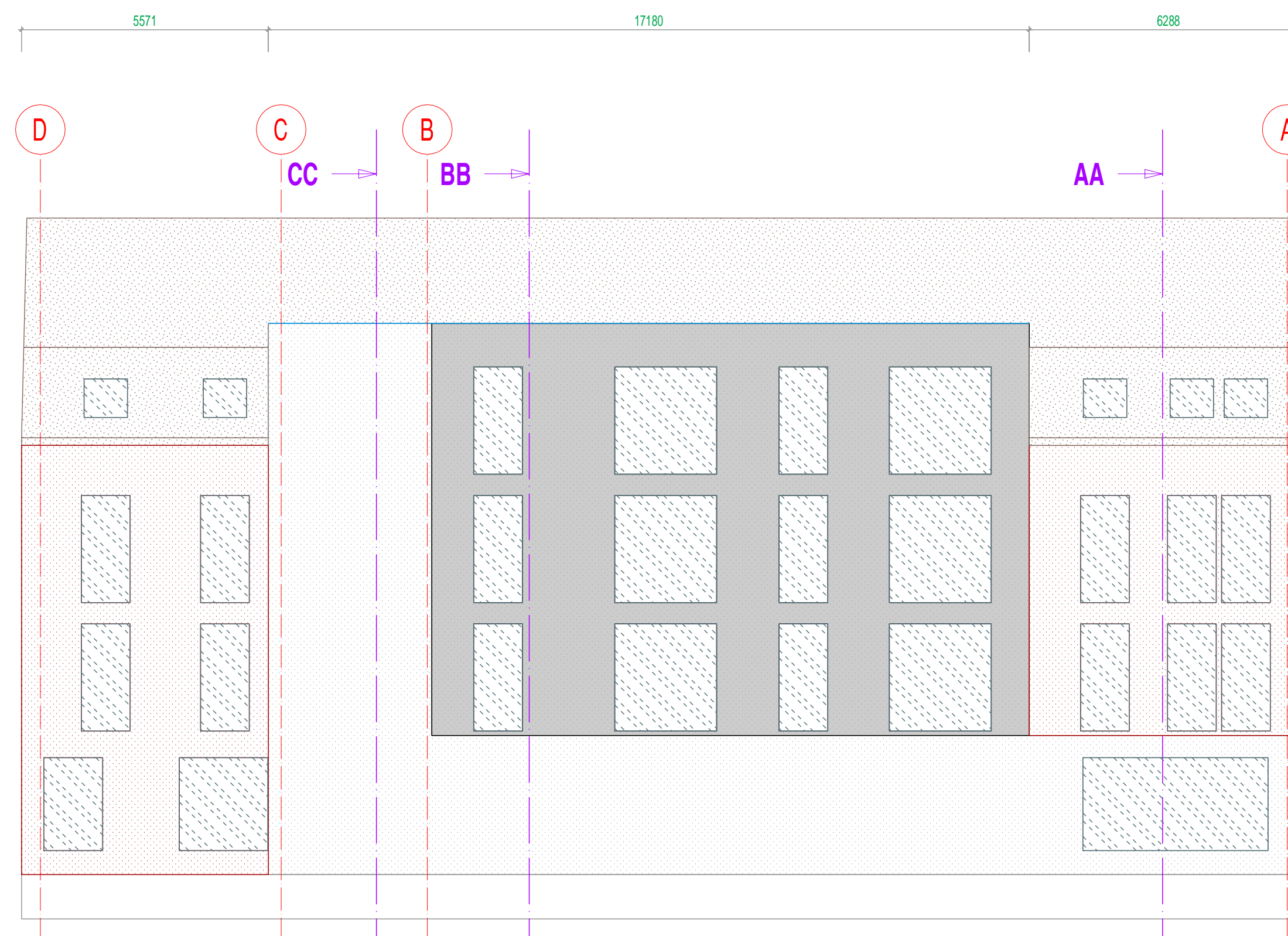
Élévation rue - Ech. 1/100



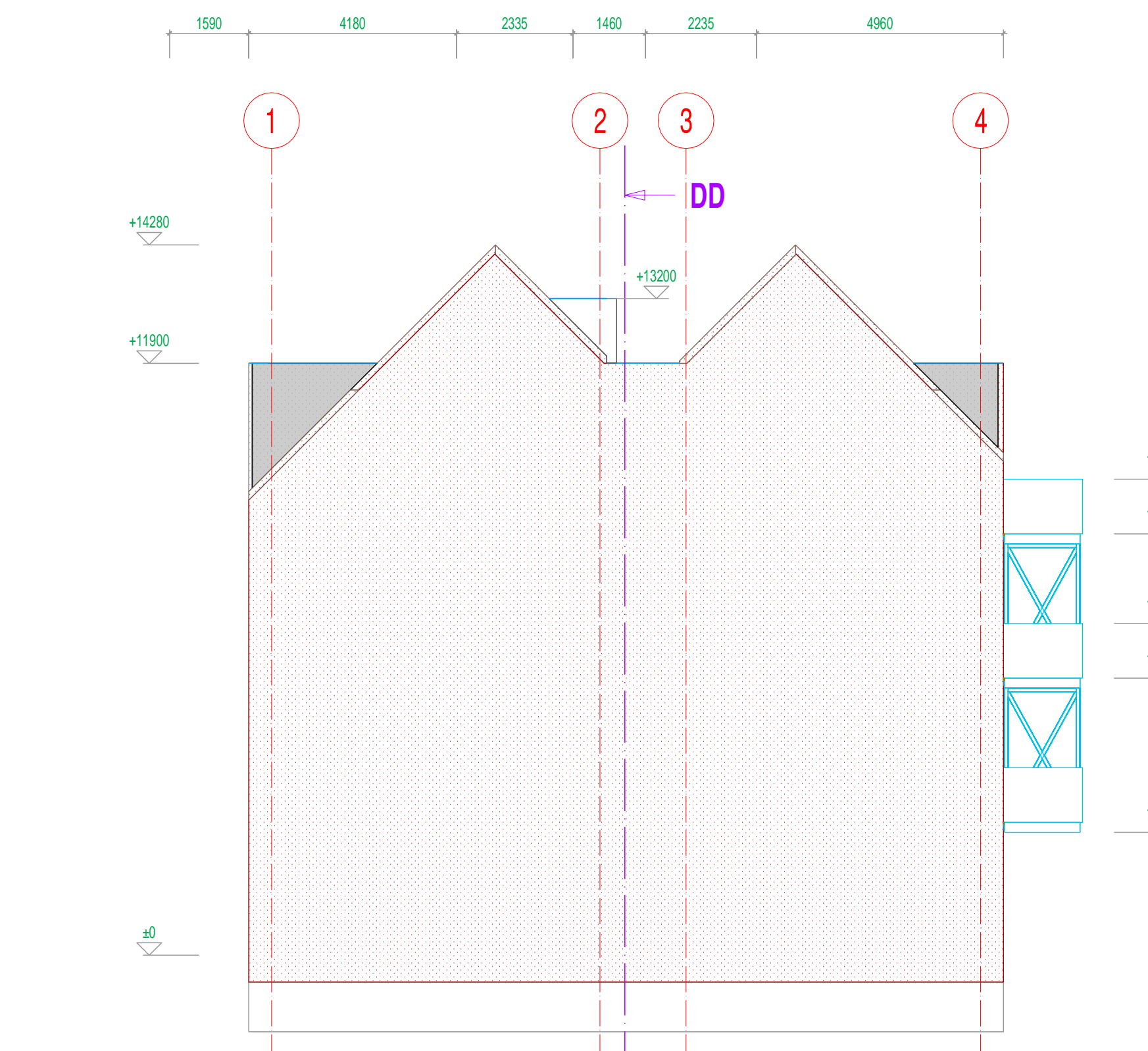
Élévation pignon EST - Ech. 1/100



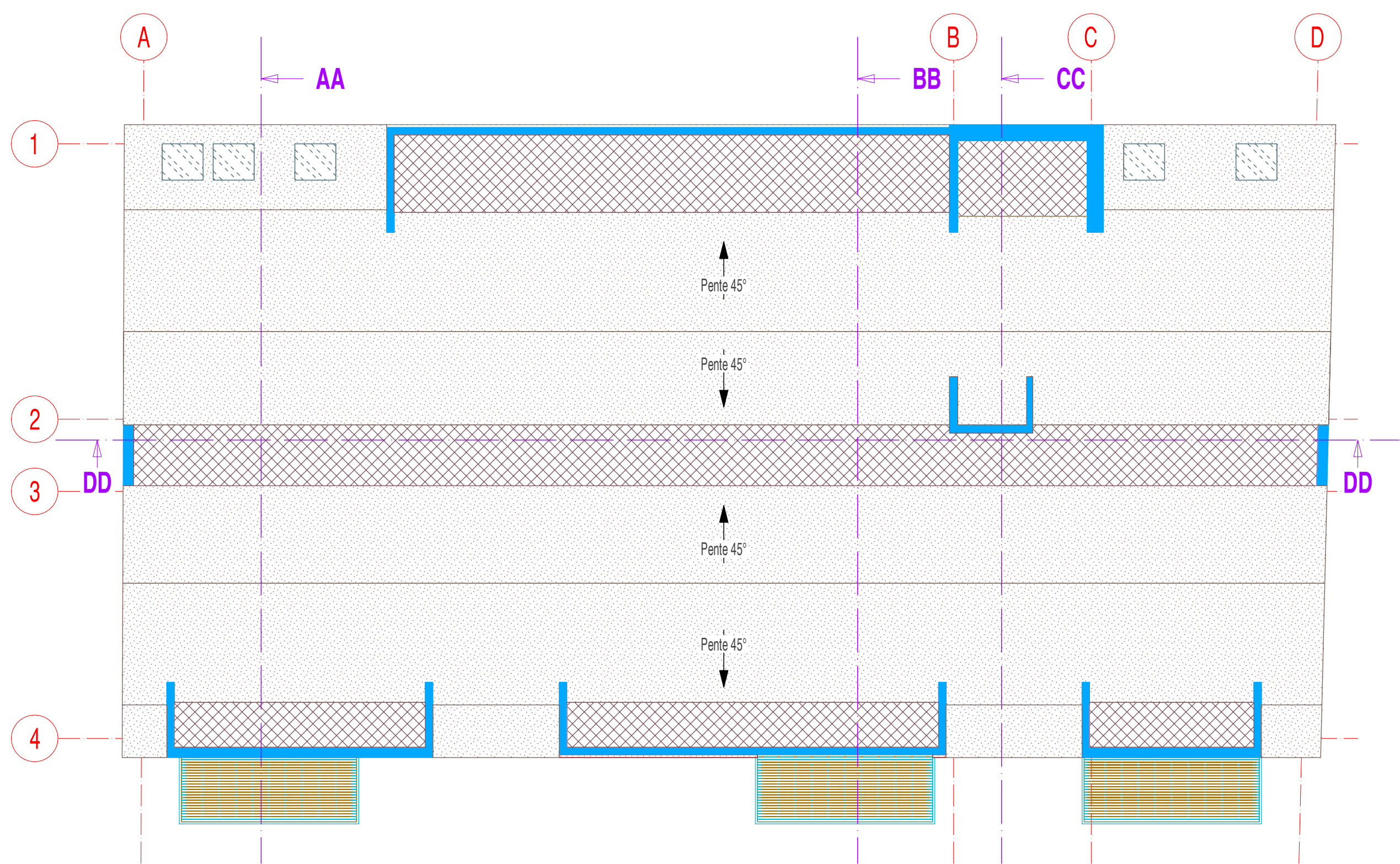
Axonométrie rue - pignon OUEST



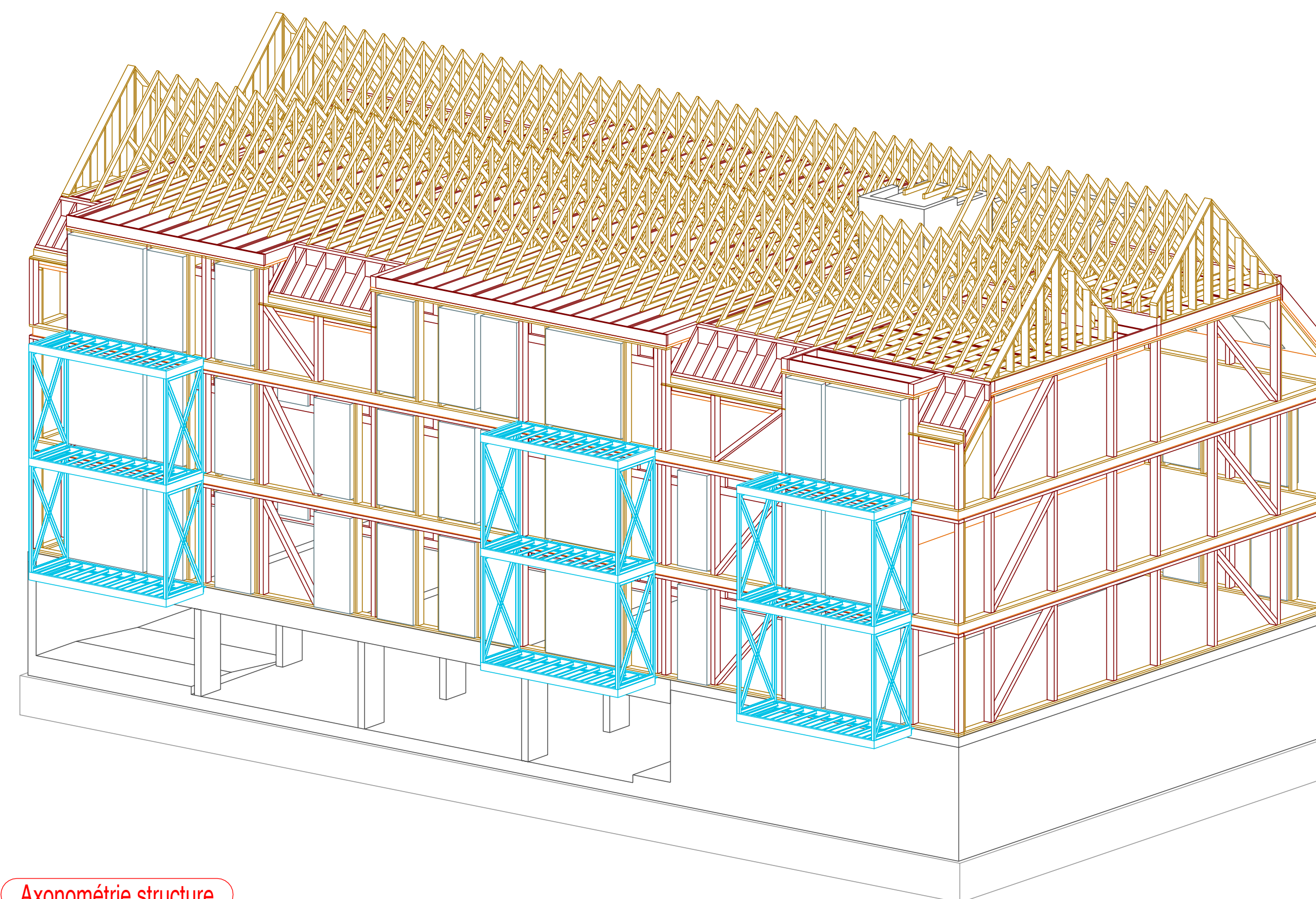
Élévation cour - Ech. 1/100



Élévation rue - Ech. 1/100



Vue en plan toiture - Ech. 1/100



Axonométrie structure

NOTA 1 : Les niveaux et l'implantation du bâtiment (et donc de la structure bois) sont définis sur les plans architectes qui font foi en terme de géométrie et de dimensions. Les implantations définitives de la structure bois en phase exécution seront donc déterminées sur la base des derniers plans architectes.

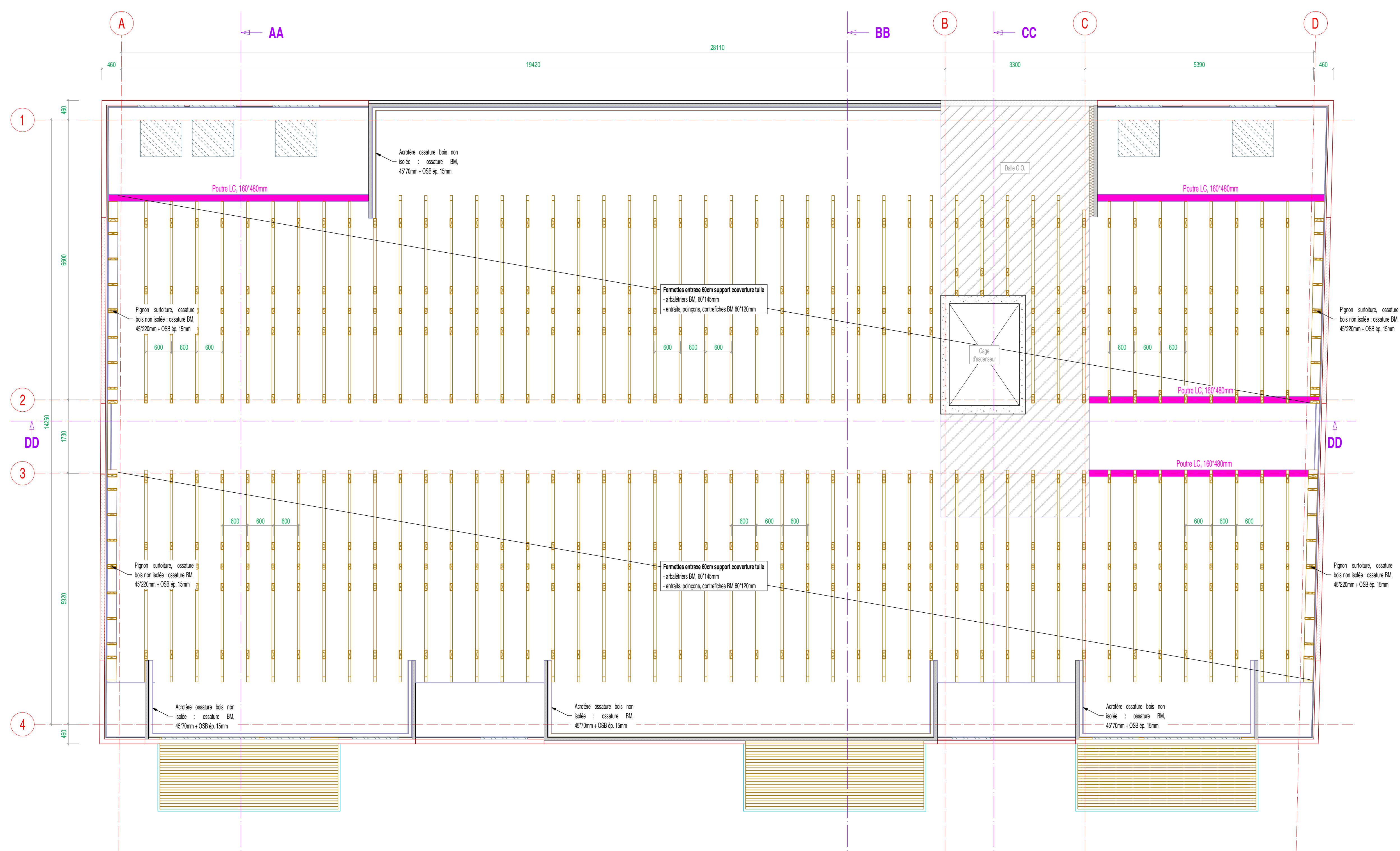
NOTA 2 : Les présents plans sont des plans de principe structure réalisés en avant-projet. Par conséquent, ils sont **non valables pour exécution et interdits à réutilisation** lors des études d'exécution.

NOTA 3 : La responsabilité d'Ingebois ne porte que sur les éléments concernant la structure bois. Les éléments autres que la structure bois sont représentés ici uniquement à titre indicatif et leur représentation n'a aucune valeur contractuelle (leur définition fait parties des autres lots techniques ou des lots architecturaux).

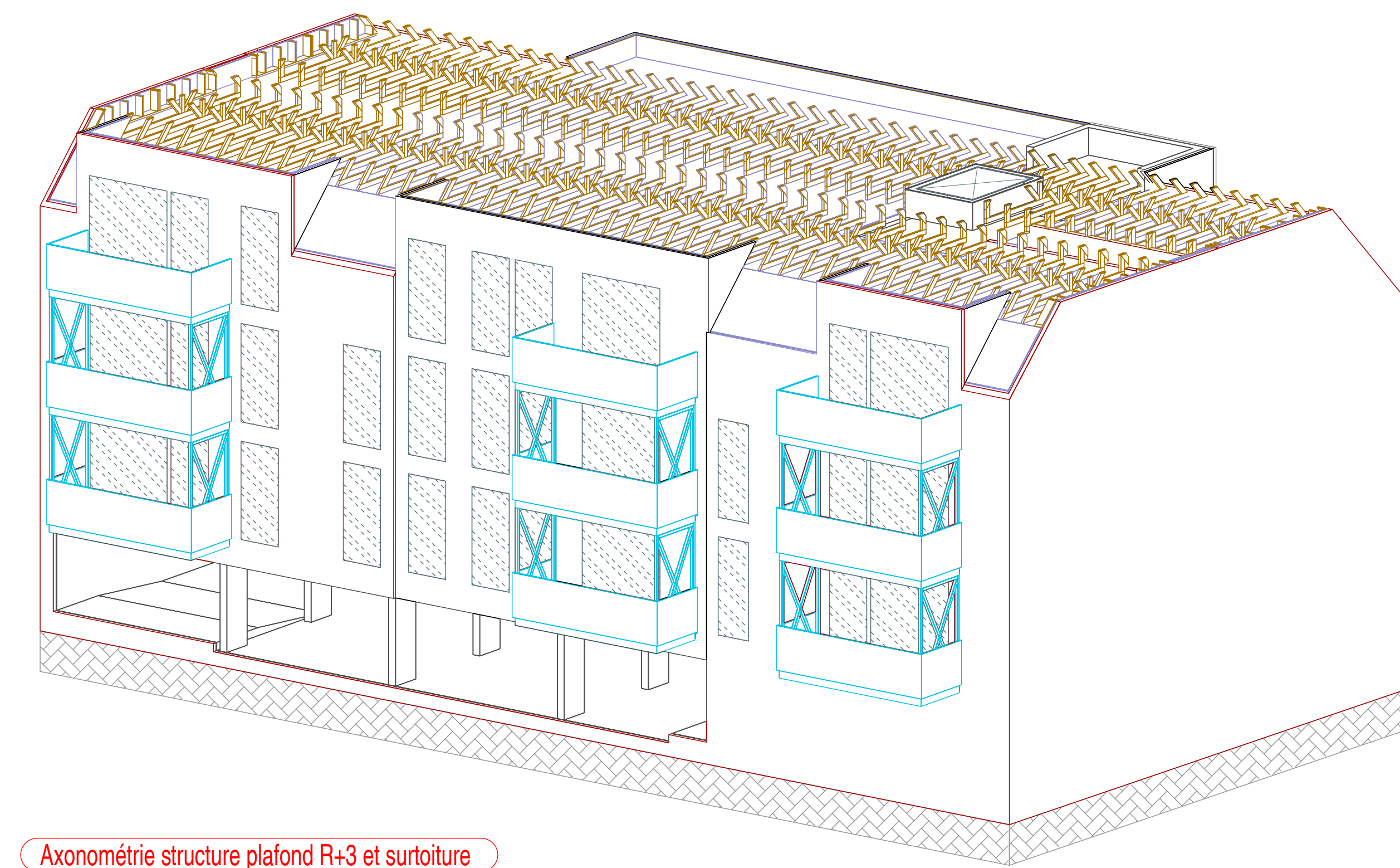
NOTA 4 : Le bureau d'études Ingebois réalise, sur ce projet, une mission de maîtrise d'œuvre relative au lot n°2 (structure bois). Les éléments repris dans cette mission sont les présents plans généraux structure bois de maîtres d'œuvre ainsi que les CCTP et DPGF relatifs à cette dernière. L'entreprise aura l'entière responsabilité de ses travaux et devra réaliser une mission PAC (Plans Ateliers Chantiers) à partir des éléments définis par Ingebois.

NOTA 5 : Tous les isolants décrits dans les présents documents ont été définis par le BET TW Ingénierie lors de son étude thermique. L'entreprise devra impérativement fournir au BET TW Ingénierie les fiches techniques des isolants prévus dans son offre pour validation et s'assurer que les isolants proposés soient couverts réglementairement et conformes aux mises en oeuvre prévues sur ce projet.

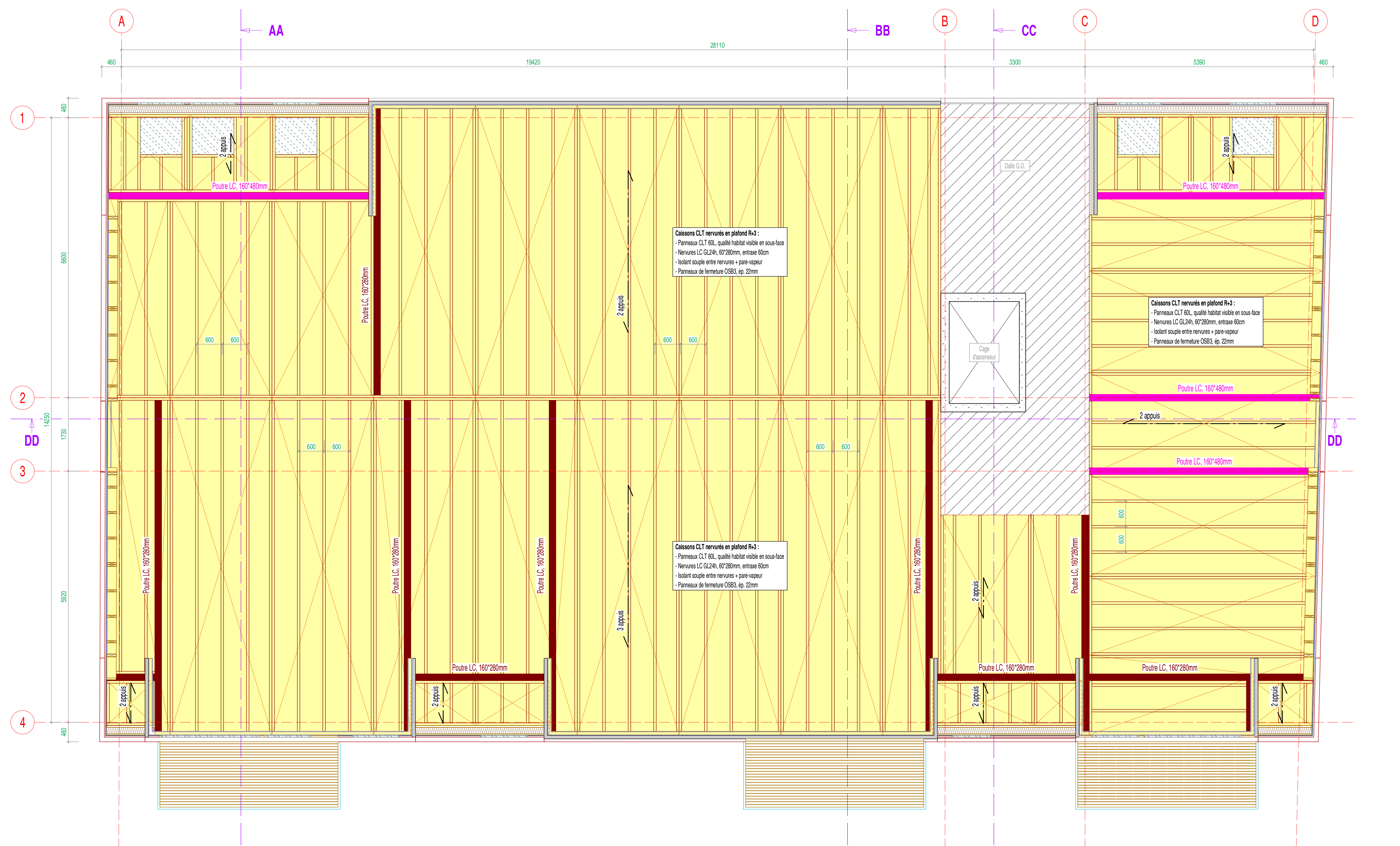
Légende :			
	Brique rouge		Panneau EQUITONE blanc gris
	Méniseries		Béton
	Toiture 45° : couverture tuile		Toiture plan 3.1% : hachuré
	Acrotères		



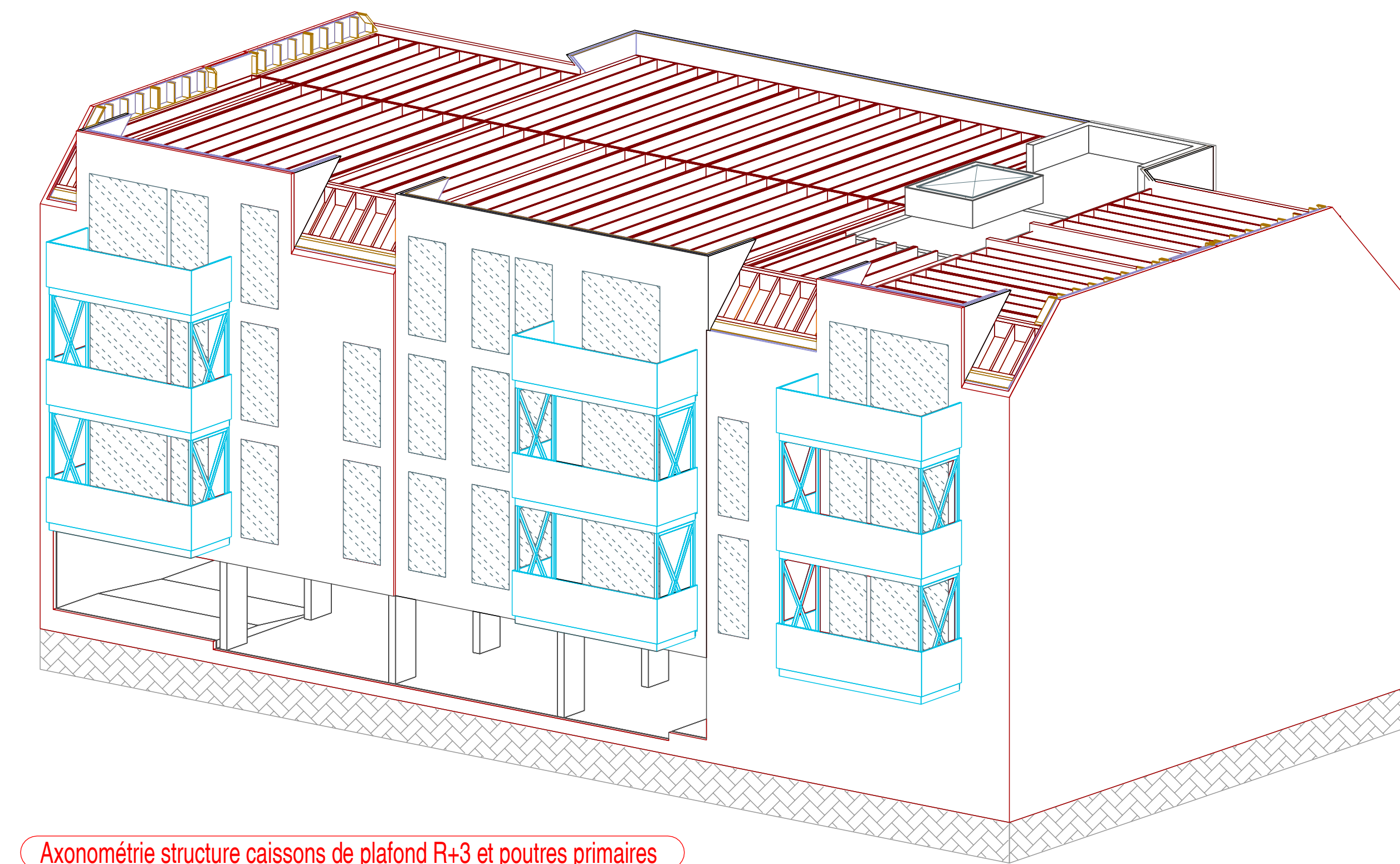
Vue en plan caissons de plafond R+3 et surtoiture - Ech. 1/50



Axonométrie structure plafond R+3 et surtoiture



Vue en plan structure caissons de plafond R+3 poutres primaires - Ech. 1/50



Axonométrie structure caissons de plafond R+3 et poutres primaires

NOTA 1 : Les niveaux et l'implantation du bâtiment (et donc de la structure bois) sont définis sur les plans architectes qui font foi en terme de géométrie et de dimensions. Les implantations définitives de la structure bois en phase exécution seront donc déterminées sur la base des derniers plans architectes.

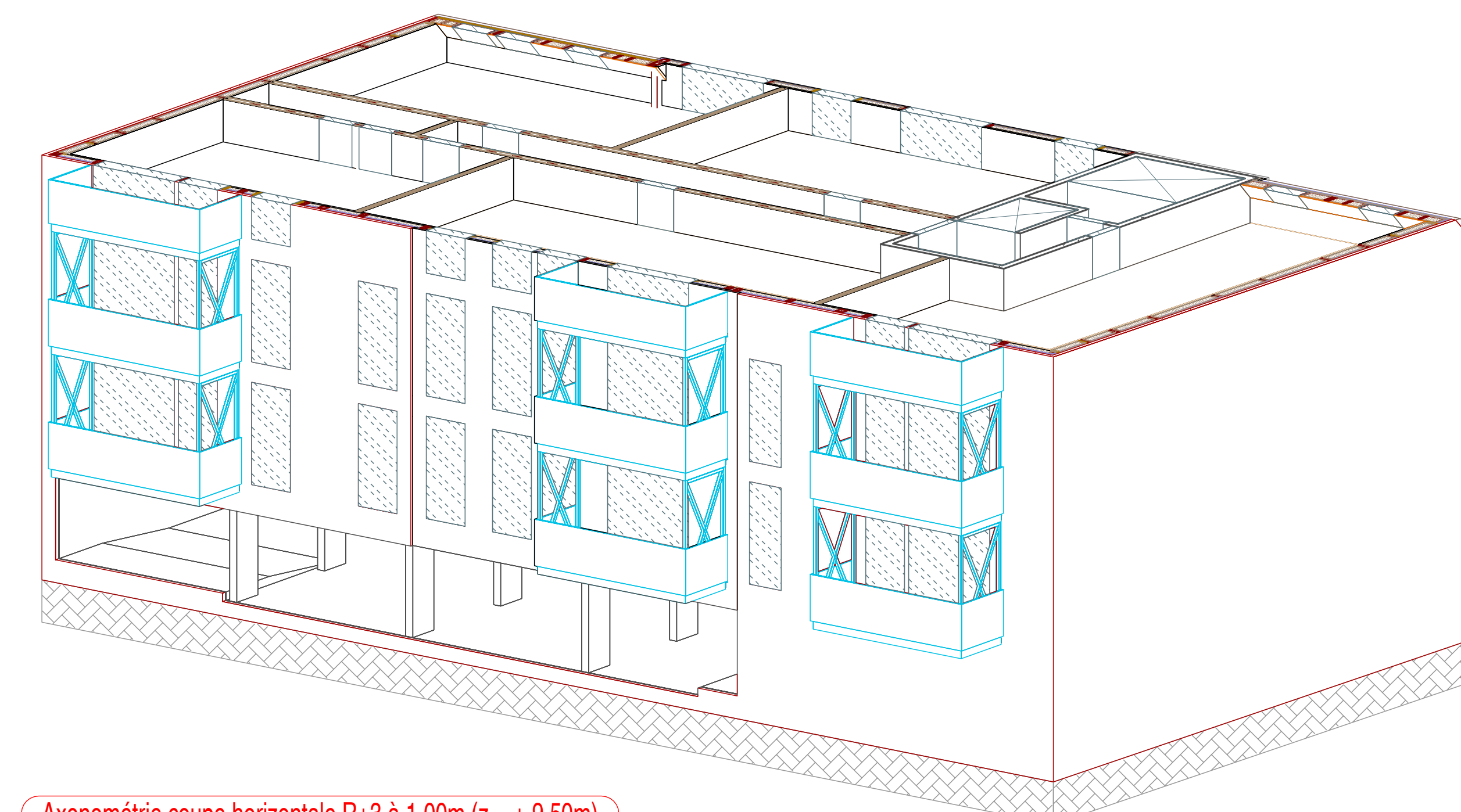
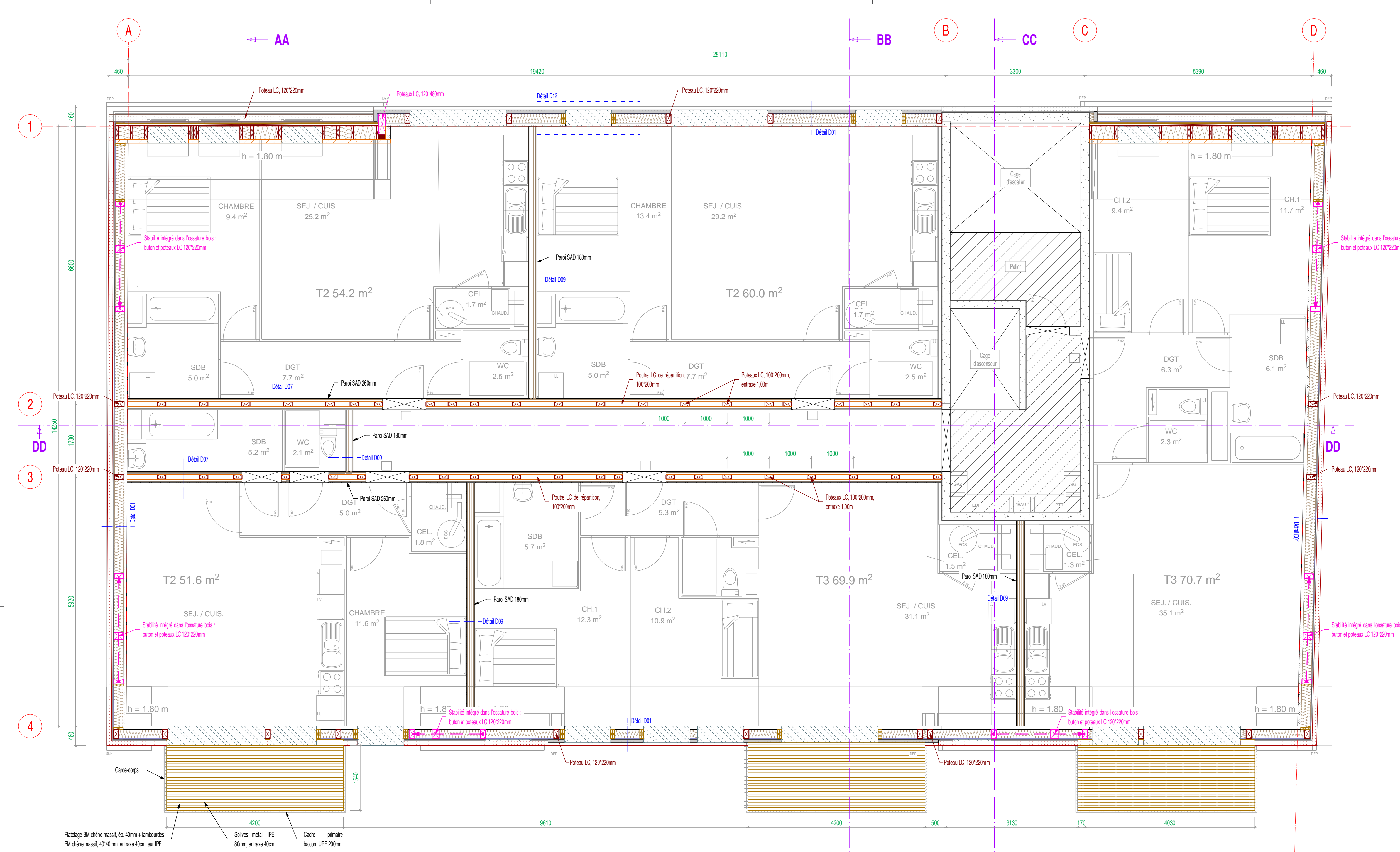
NOTA 2 : Les présents plans sont des plans de principe structure réalisés en avant-projet. Par conséquent, ils sont non valables pour exécution et interdits à réutilisation lors des études d'exécution.

NOTA 3 : La responsabilité d'Ingebois ne porte que sur les éléments concernant la structure bois. Les éléments autres que la structure bois sont représentés ici uniquement à titre indicatif et leur représentation n'a aucune valeur contractuelle (leur définition fait parties des autres lots techniques ou des lots architecturaux).

NOTA 4 : Le bureau d'études Ingebois réalise, sur ce projet, une mission de maîtrise d'œuvre relative au lot n°2 (structure bois). Les éléments repris dans cette mission sont les présents plans généraux structure bois de maîtrise d'œuvre ainsi que les CCTP et DPOF relatifs à cette dernière. L'entreprise aura l'entière responsabilité de ses travaux et devra réaliser une mission PAC (Plans Ateliers Chantiers) à partir des éléments définis par Ingebois.

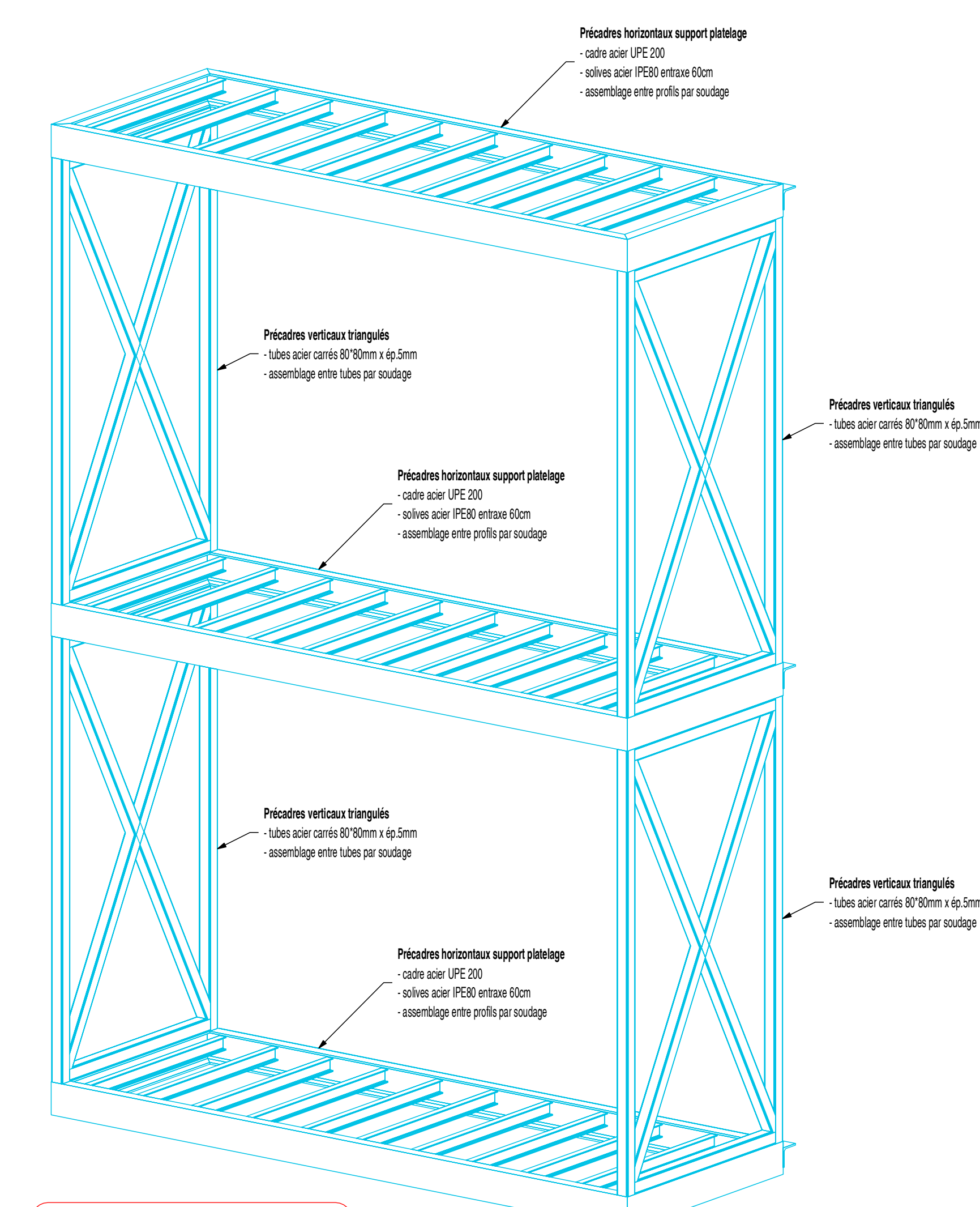
NOTA 5 : Tous les isolants décrits dans les présents documents ont été définis par le BET TW Ingénierie lors de son étude thermique. L'entreprise devra impérativement fournir au BET TW Ingénierie les fiches techniques des isolants prévus dans son offre pour validation et s'assurer que les isolants proposés soient couverts réglementairement et conformes aux mises en oeuvre prévues sur ce projet.

Légende:		
	Brique rouge	
	Brique grise	
	Ménisures	
	Poutre et poutres primaires LC	
	Panneaux OSB	
	Osature BM	
	Voie technique isolé - pavement type BA13	
	Isolant ossature, montants 45x220mm entraxe 60cm	
	Panneau EQUITONE blanc gris	
	Béton	

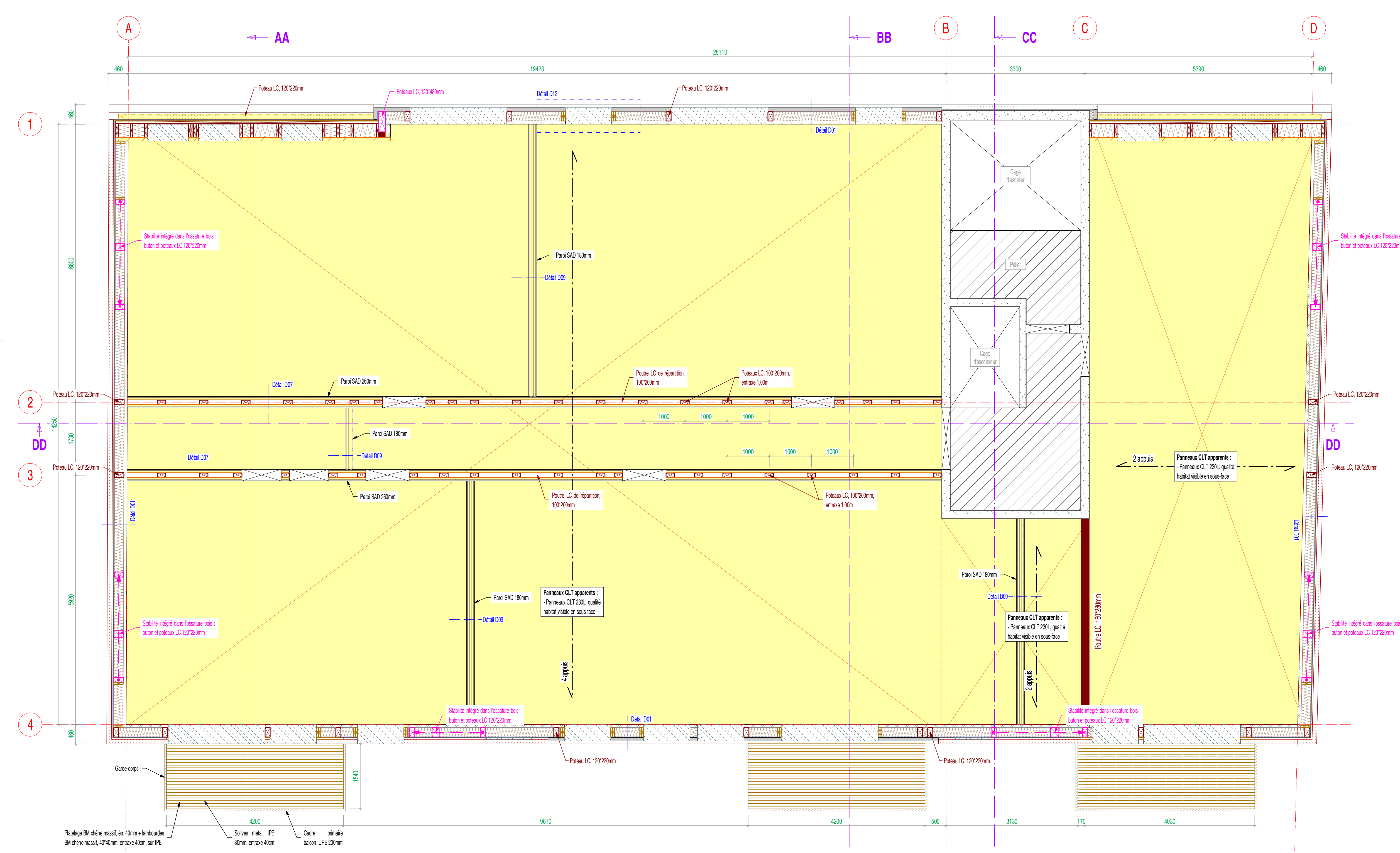


Axonométrie coupe horizontale R+3 à 1,00m (z = + 9.50m)

Coupe horizontale R+3 à 1,00m (z = + 9.50m) (avec fond de plan architecte) - Ech. 1/50



Axonométrie structure balcons



Coupe horizontale R+3 à 1,00m (z = + 9.50m) (structure seule) - Ech. 1/50

NOTA 1 : Les niveaux et l'implantation du bâtiment (et donc de la structure bois) sont définis sur les plans architectes qui font foi en terme de géométrie et de dimensions. Les implantations définitives de la structure bois en phase exécution seront donc déterminées sur la base des derniers plans architectes.

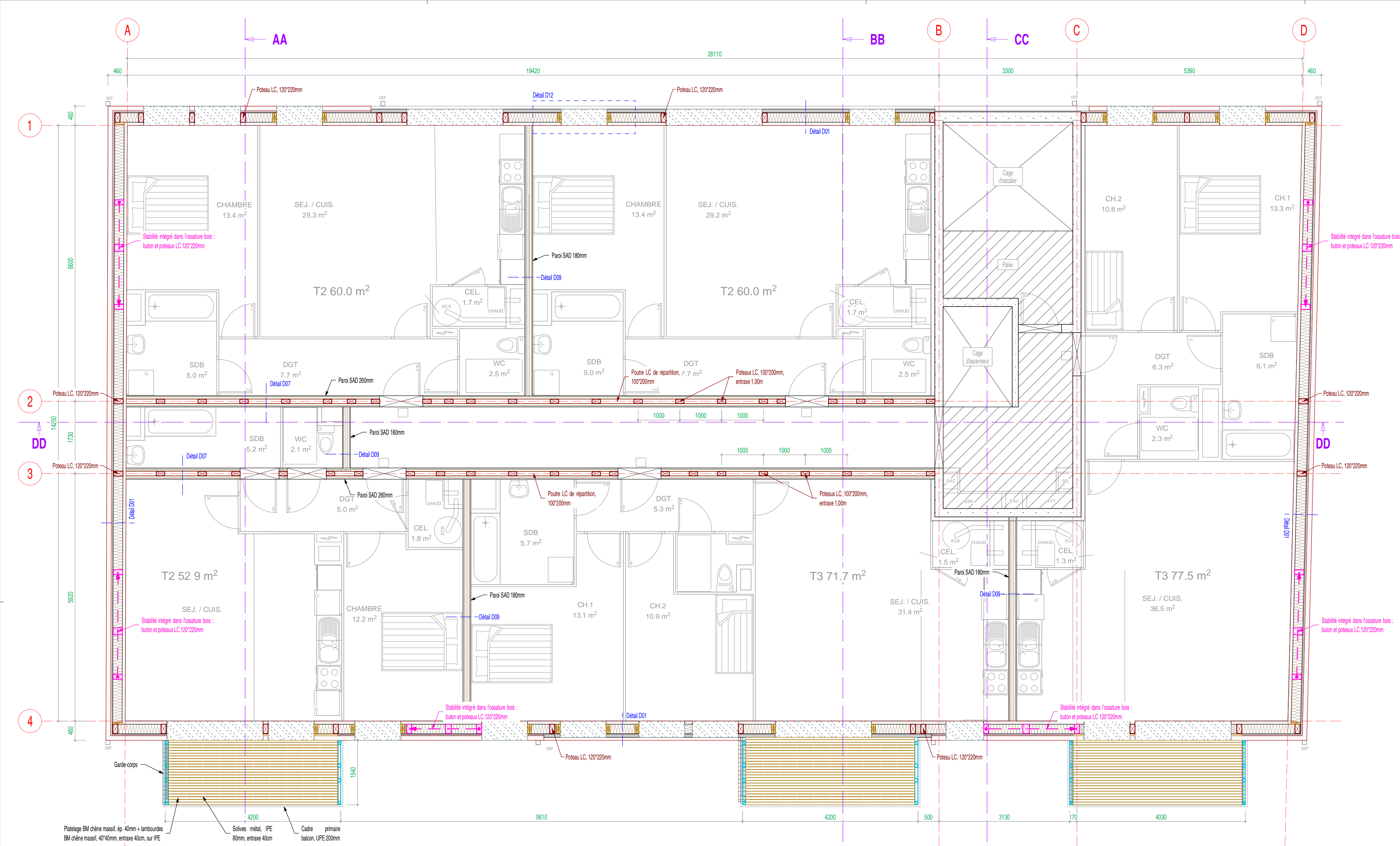
NOTA 2 : Les présents plans sont des plans de principe structure réalisés en avant-projet. Par conséquent, ils sont **non valables pour exécution et interdits à réutilisation** lors des études d'exécution.

NOTA 3 : La responsabilité d'Ingébois ne porte que sur les éléments concernant la structure bois. Les éléments autres que la structure bois sont représentés ici uniquement à titre indicatif et leur représentation n'a aucune valeur contractuelle (leur définition fait parties des autres lots techniques ou des lots architecturaux).

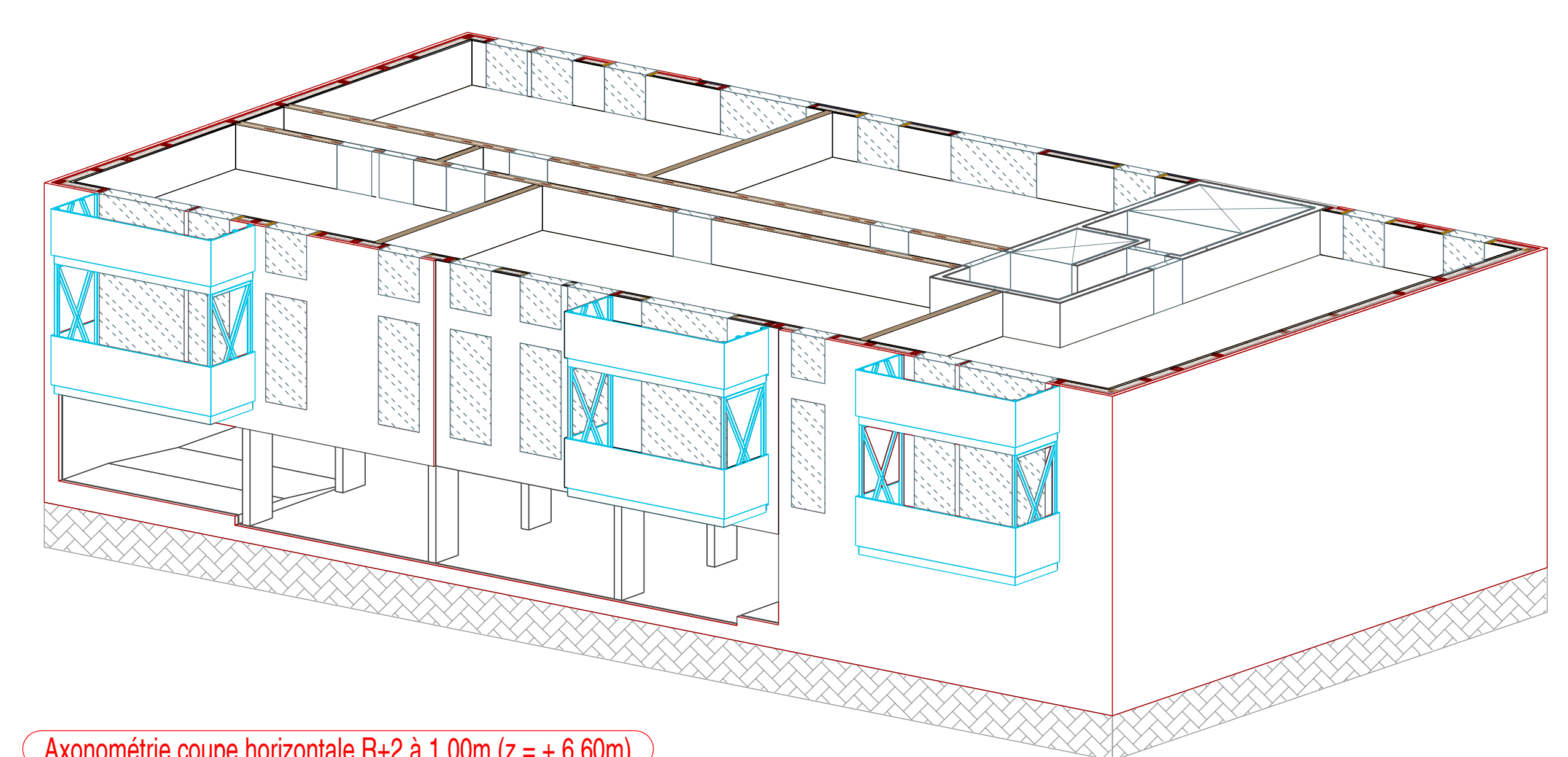
NOTA 4 : Le bureau d'études Ingébois réalise, sur ce projet, une mission de maîtrise d'œuvre relative au lot n°2 (structure bois). Les éléments repris dans cette mission sont les présents plans généraux structure bois de maîtres d'œuvre ainsi que les CCTP et DPOF relatifs à cette dernière. L'entreprise aura l'entière responsabilité de ses travaux et devra réaliser une mission PAC (Plans Ateliers Chantiers) à partir des éléments définis par Ingébois.

NOTA 5 : Tous les isolants décrits dans les présents documents ont été définis par le BET TW Ingénierie lors de son étude thermique. L'entreprise devra impérativement fournir au BET TW Ingénierie les fiches techniques des isolants prévus dans son offre pour validation et s'assurer que les isolants proposés soient couverts réglementairement et conformes aux mises en oeuvre prévues sur ce projet.

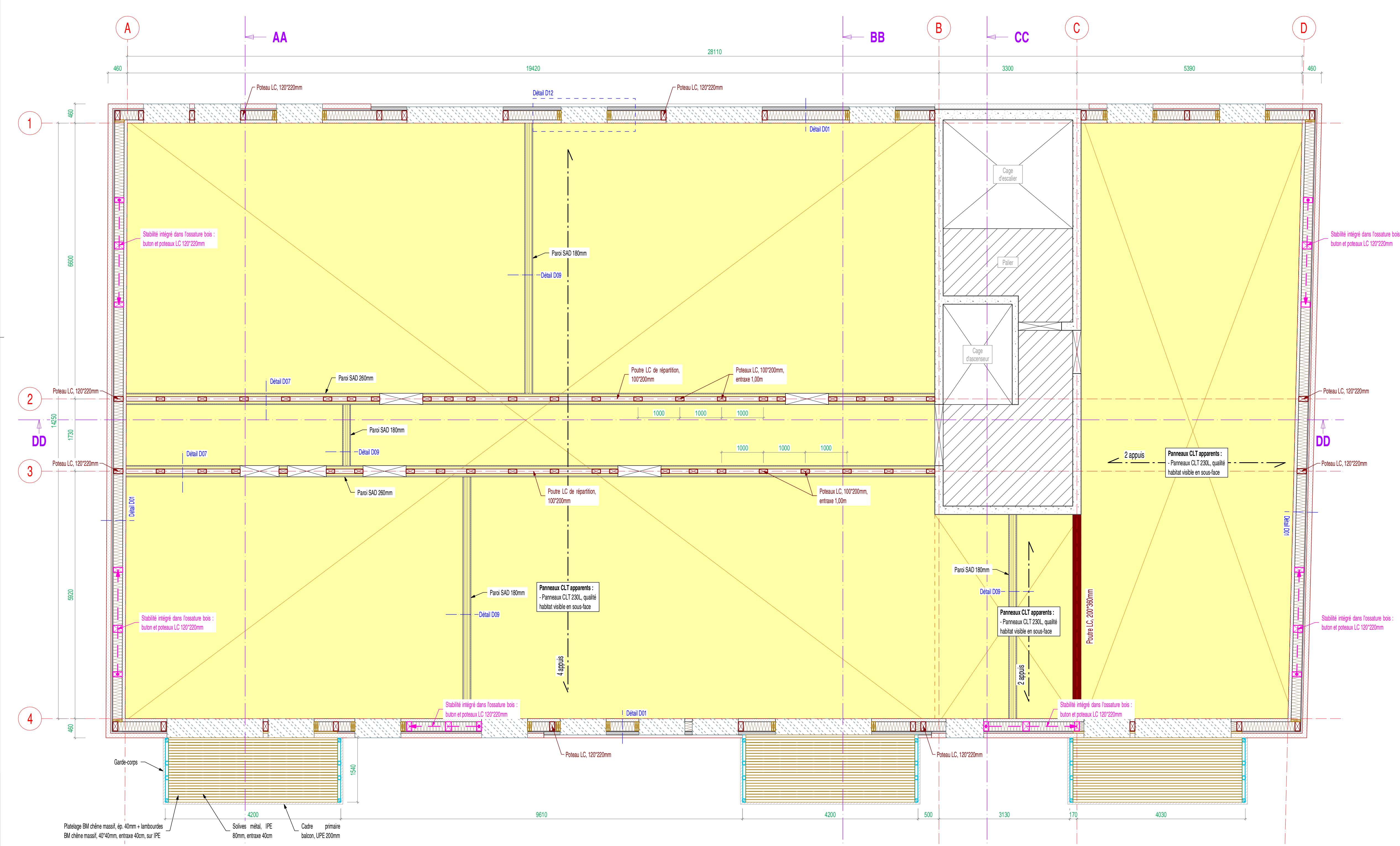
Légende :		
	Brique rouge	
	Méniseries	
	Poutres et poutres primaires LC	
	Poutres LC et OSB	
	Brique grise	
	Béton	
	Osseaux SM	
	Vie technique usée - pavement type BA4	
	Isolant ossature, montants 45°/200mm entraxe 60cm	



Coupe horizontale R+2 à 1,00m (z = + 6,60m) (avec fond de plan architecte) - Ech. 1/50



Axonométrie coupe horizontale R+2 à 1,00m (z = + 6.60m)



Coupe horizontale R+2 à 1,00m (z = + 6,60m) (structure seule) - Ech. 1/50

NOTA 1 : Les niveaux et l'implantation du bâtiment (et donc de la structure bois) sont définis sur les plans architectes qui font foi en terme de géométrie et de dimensions. Les implantations définitives de la structure bois en phase exécution seront donc déterminées sur la base des derniers plans architectes.

NOTA 2 : Les présents plans sont des plans de principe structurel réalisés en avant-projet. Par conséquent, ils sont **non valables pour exécution et interdits à réutilisation** lors des études d'exécution.

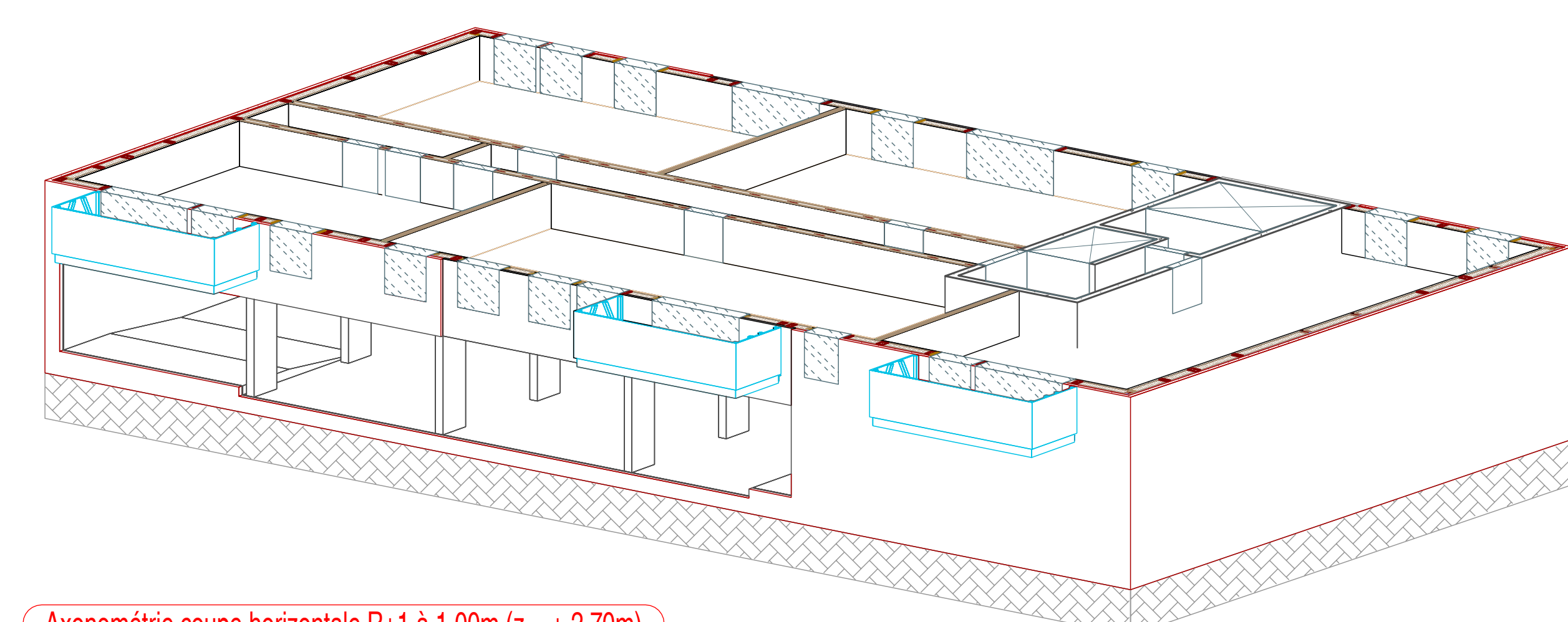
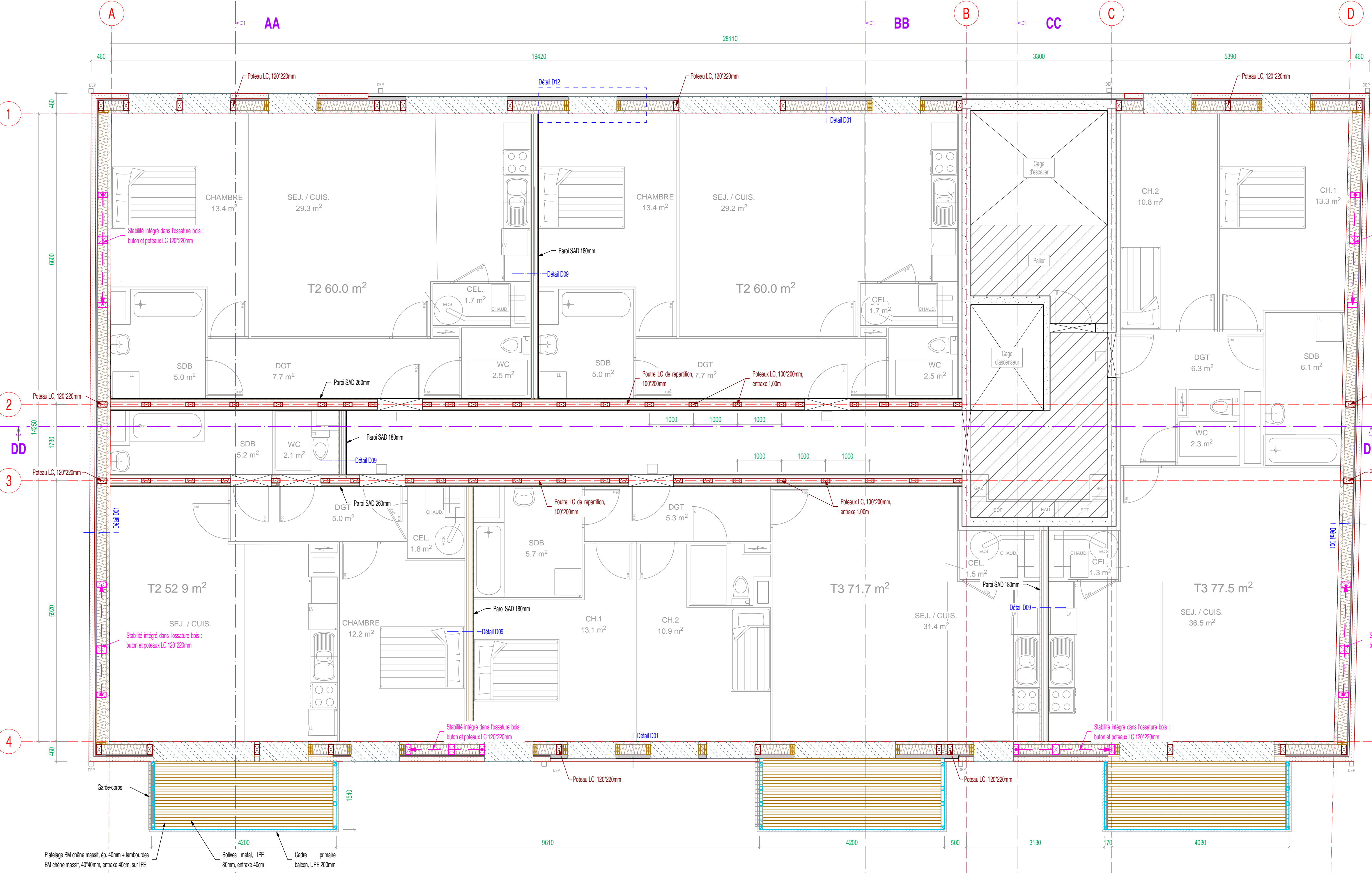
NOTA 3 : La responsabilité d'Ingebois ne porte que sur les éléments concernant la structure bois. Les éléments autres que la structure bois sont représentés ici uniquement à titre indicatif et leur représentation n'a aucune valeur contractuelle (leur définition fait parties des autres lots techniques ou des lots architecturaux).

NOTA 4 : Le bureau d'études Ingebois réalise, sur ce projet, une mission de maîtrise d'œuvre relative au lot n°2 (structure bois). Les éléments repris dans cette mission sont les présents plans généraux structure bois de maîtres d'œuvre ainsi que les CCTP et DPOF relatifs à cette dernière. L'entreprise aura l'entière responsabilité de ses travaux et devra réaliser une mission PAC (Plans Ateliers Chantiers) à partir des éléments définis par Ingebois.

NOTA 5 : Tous les isolants décrits dans les présents documents ont été définis par le BET TW Ingénierie lors de son étude thermique. L'entreprise devra impérativement fournir au BET TW Ingénierie les fiches techniques des isolants prévus dans son offre pour validation et s'assurer que les isolants proposés soient couverts réglementairement et conformes aux mises en oeuvre prévues sur ce projet.

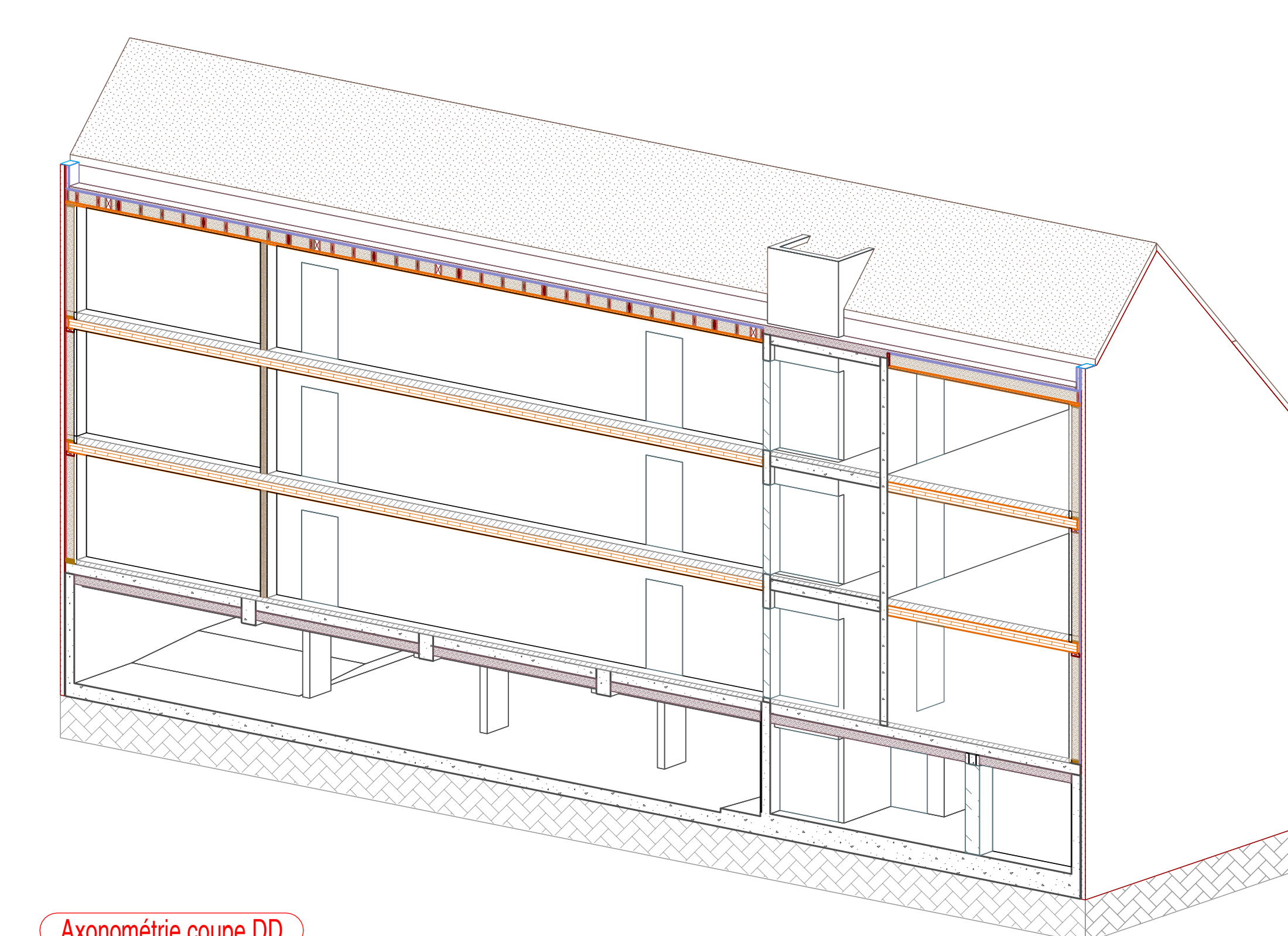
Légende:

	Brique rouge		Brique grise		Panneau EQUITONE Macro gris
	Menuiseries		Béton		Isolant osureux, montants 45°200mm entraxe 60cm
	Poutre et postes primaires LC		Ossature BM		Vie technique isolé - pavement type BA13
	Panneaux LC 100°220mm				

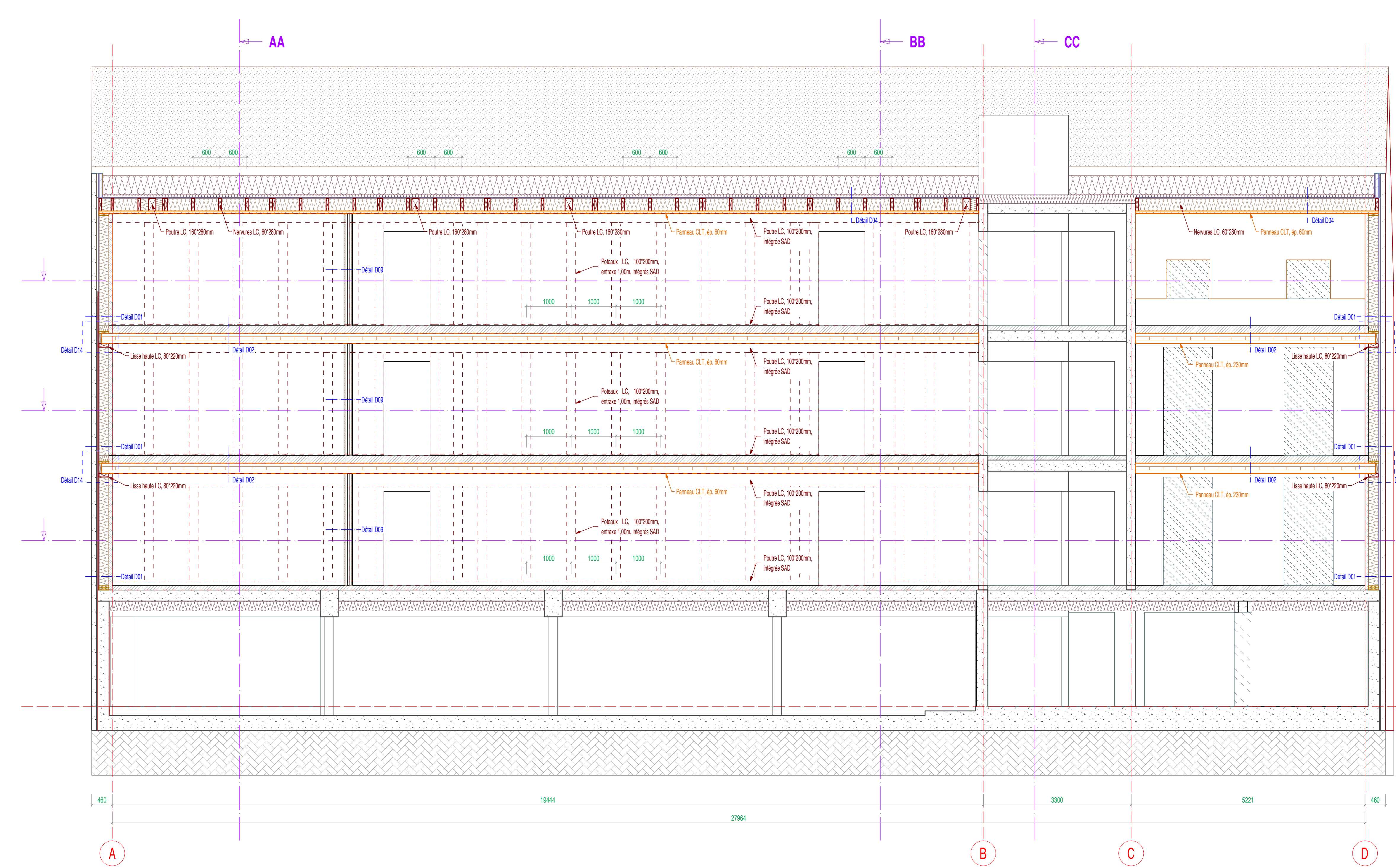


Axonométrie coupe horizontale R+1 à 1,00m (z = +2.70m)

Coupe horizontale R+1 à 1,00m (z = + 2.70m) (avec fond de plan architecte) - Ech. 1/50



Axonométrie coupe DD

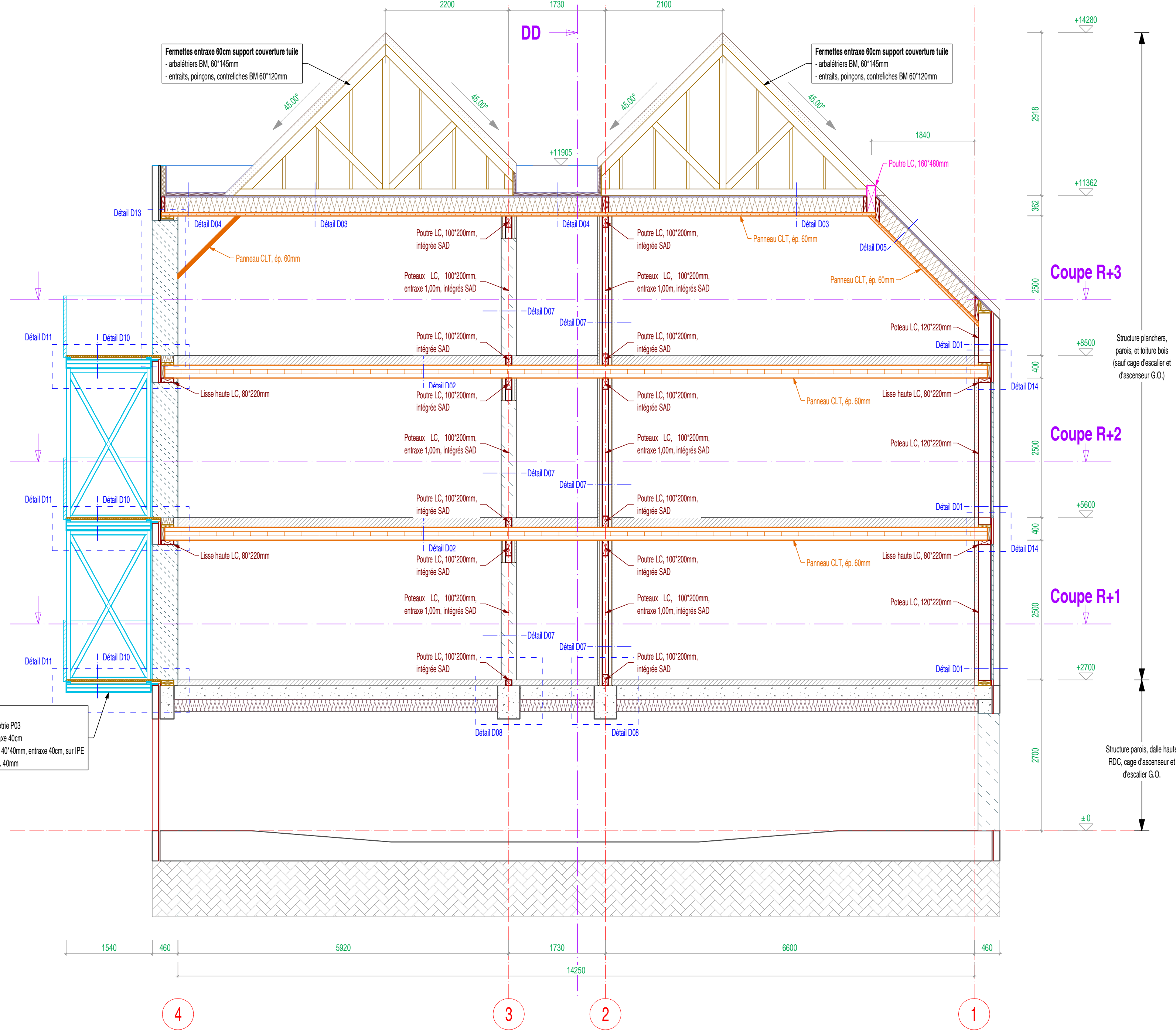


Coupe longitudinale DD - Ech. 1/50

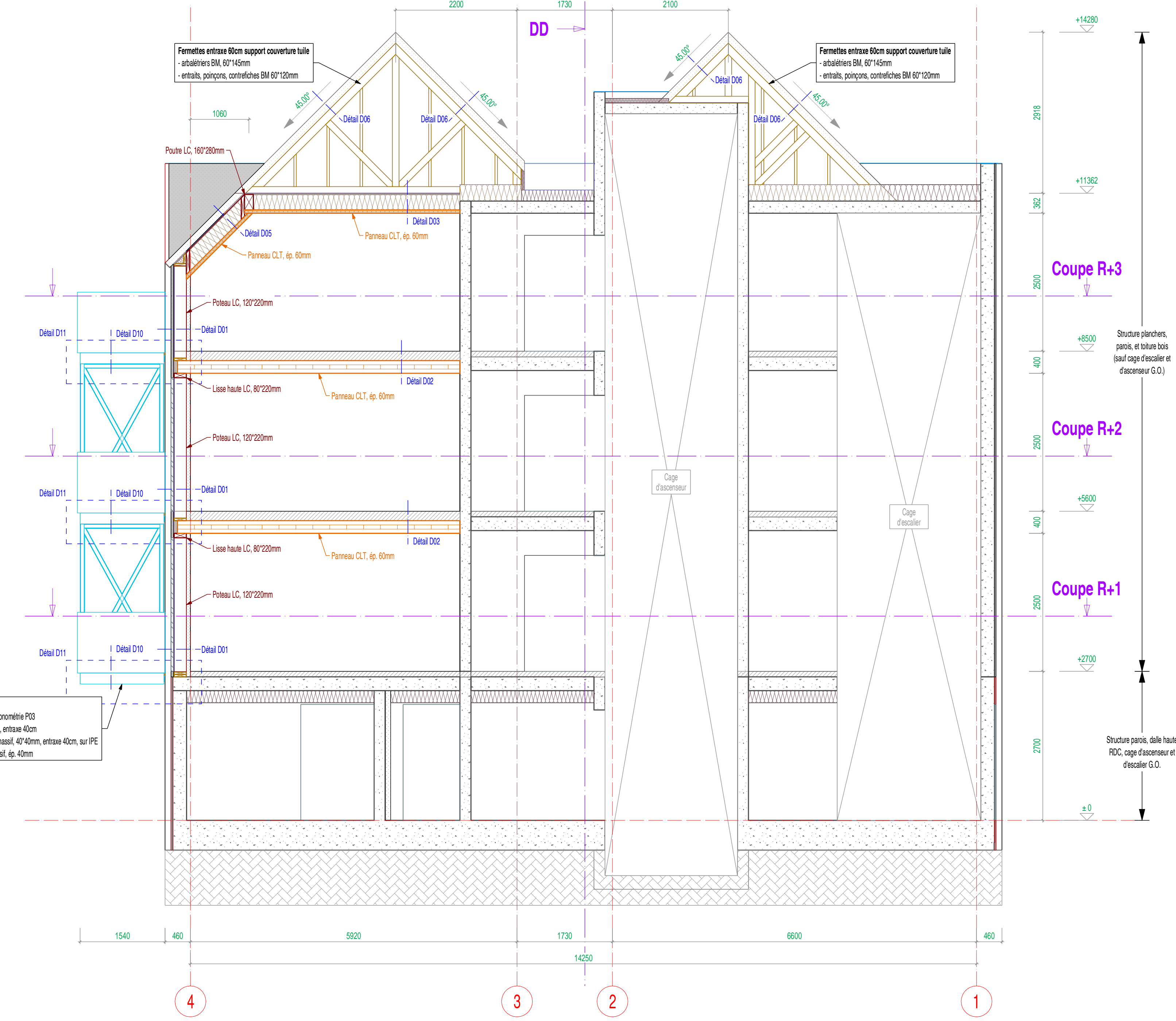
- NOTA 1 : Les niveaux et l'implantation du bâtiment (et donc de la structure bois) sont définis sur les plans architectes qui font foi en terme de géométrie et de dimensions. Les implantations définitives de la structure bois en phase exécution seront donc déterminées sur la base des derniers plans architectes.
- NOTA 2 : Les présents plans sont des plans de principe structure réalisés en avant-projet. Par conséquent, ils sont **non valables pour exécution et interdits à réutilisation** lors des études d'exécution.
- NOTA 3 : La responsabilité d'Ingébois ne porte que sur les éléments concernant la structure bois. Les éléments autres que la structure bois sont représentés ici uniquement à titre indicatif et leur représentation n'a aucune valeur contractuelle (leur définition fait parties des autres lots techniques ou des lots architecturaux).
- NOTA 4 : Le bureau d'études Ingébois réalise, sur ce projet, une mission de maîtrise d'œuvre relative au lot n°2 (structure bois). Les éléments repris dans cette mission sont les présents plans généraux structure bois de maîtrise d'œuvre ainsi que les CCTP et DPOF relatifs à cette dernière. L'entreprise aura l'entière responsabilité de ses travaux et devra réaliser une mission PAC (Plans Ateliers Chantiers) à partir des éléments définis par Ingébois.
- NOTA 5 : Tous les isolants décrits dans les présents documents ont été définis par le BET TW Ingénierie lors de son étude thermique. L'entreprise devra impérativement fournir au BET TW Ingénierie les fiches techniques des produits repris dans son offre pour validation et s'assurer que les isolants proposés soient couverts réglementairement et conformes aux mises en oeuvre prévues sur ce projet.

Légende:

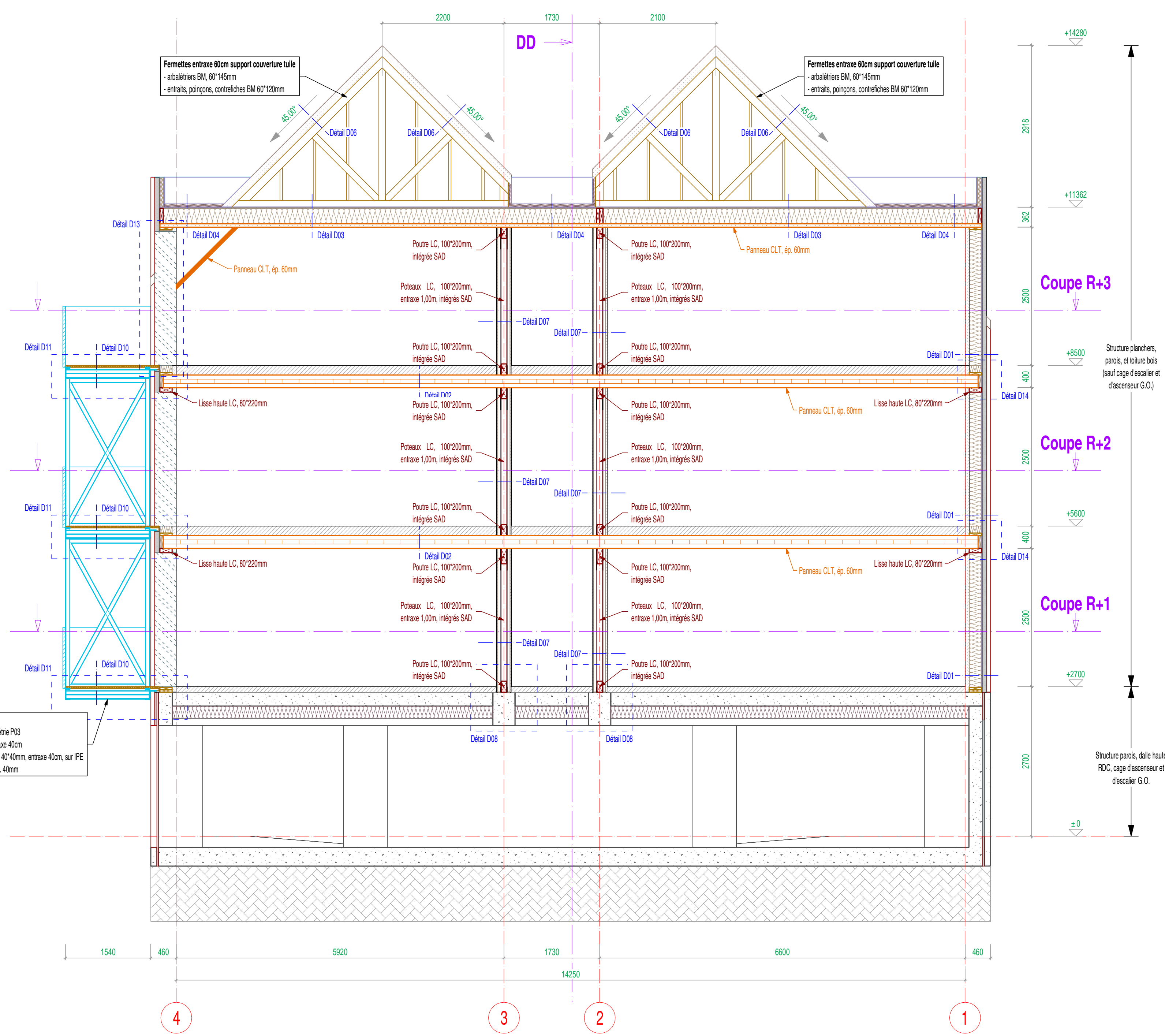
	Brique rouge		Brique grise		Panneau EQUITONE Macro gris
	Méniseries		Béton		Isolant osseux, montants 45°/200mm entraxe 60cm
	Poutre et poutres primaires LC		Ossature SM		Vie technique isolé + parement type BA9
	Panneaux OSB		Vie technique isolé + parement type BA9		



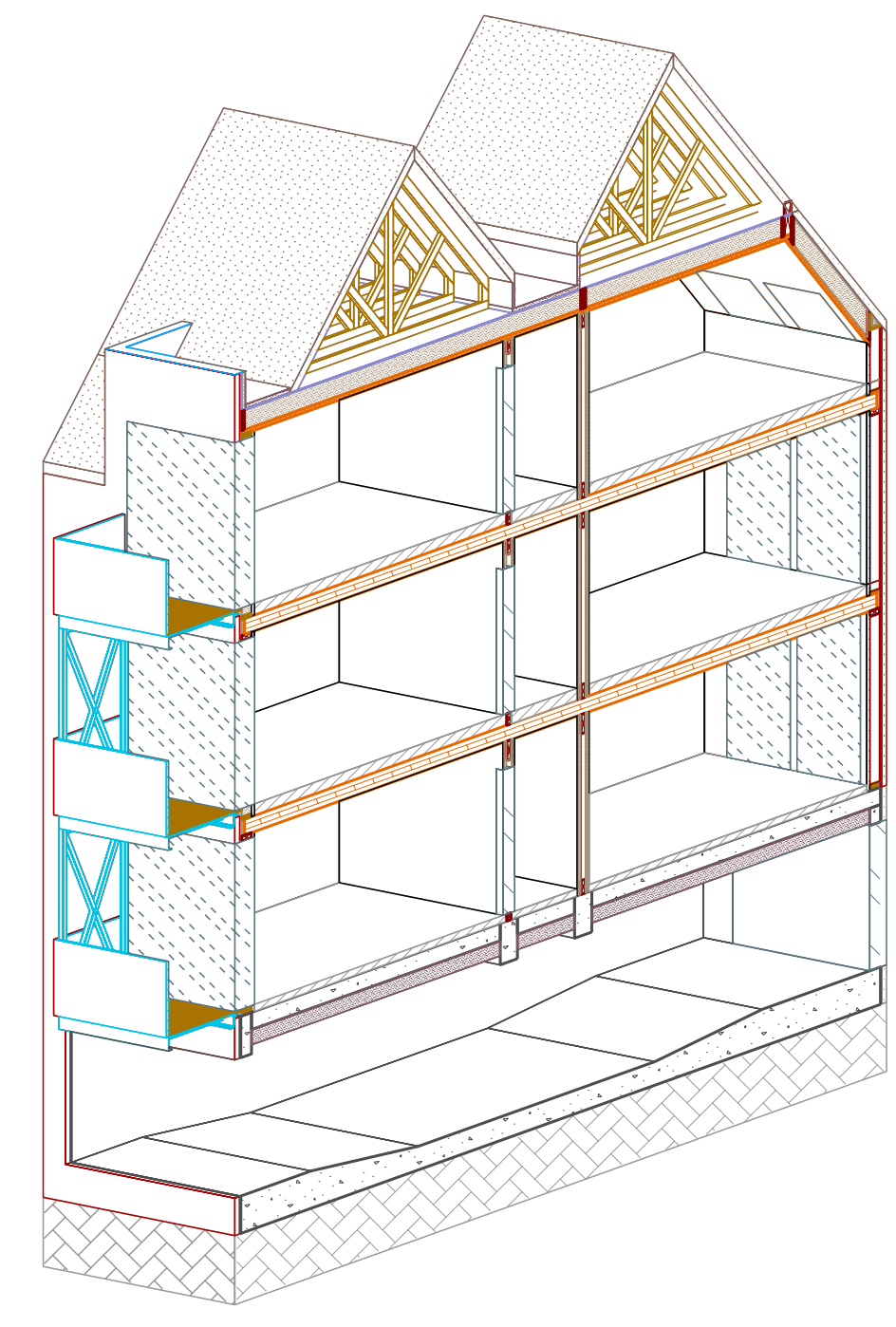
Coupe transversale AA - Ech. 1/50



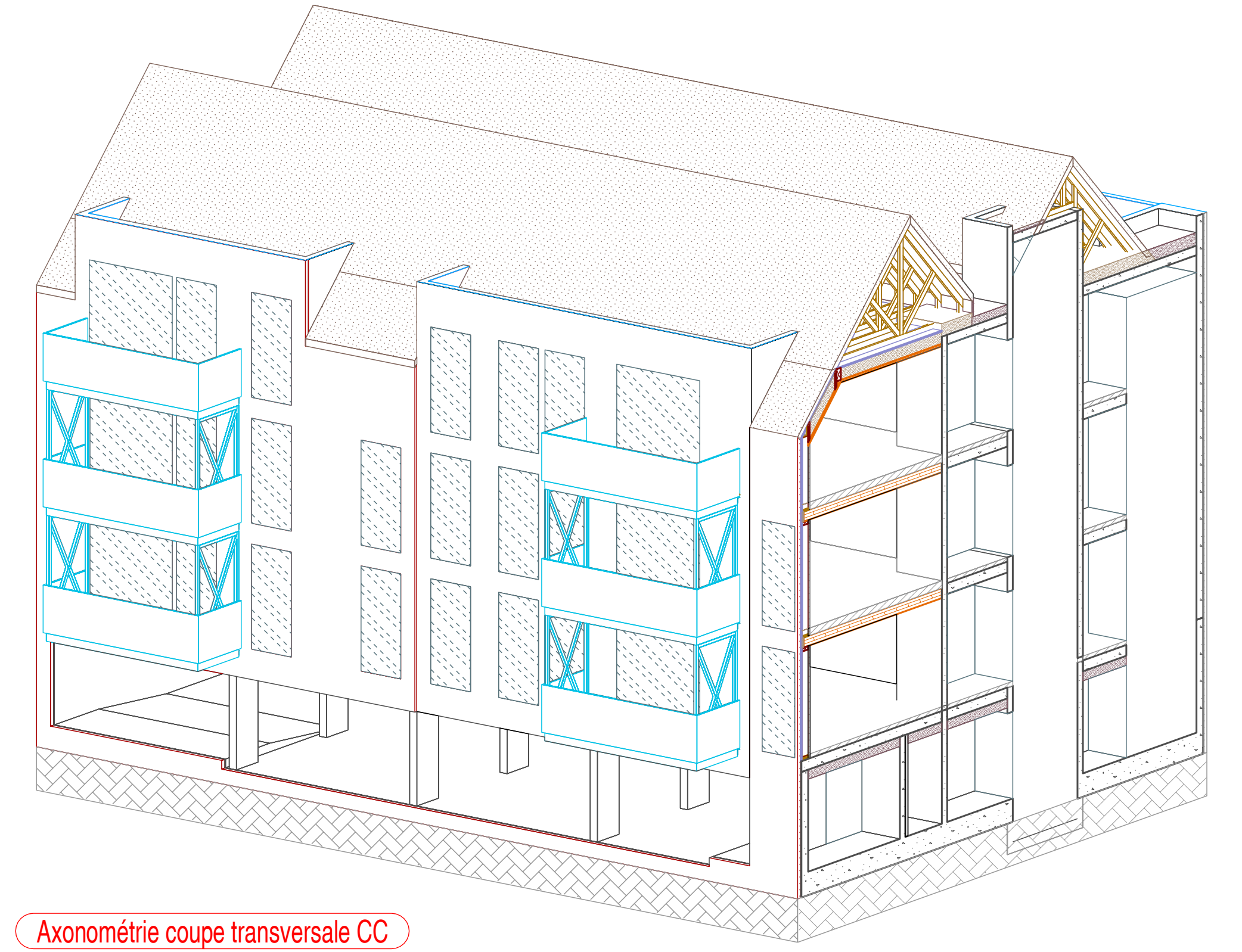
Coupe transversale CC - Ech. 1/50



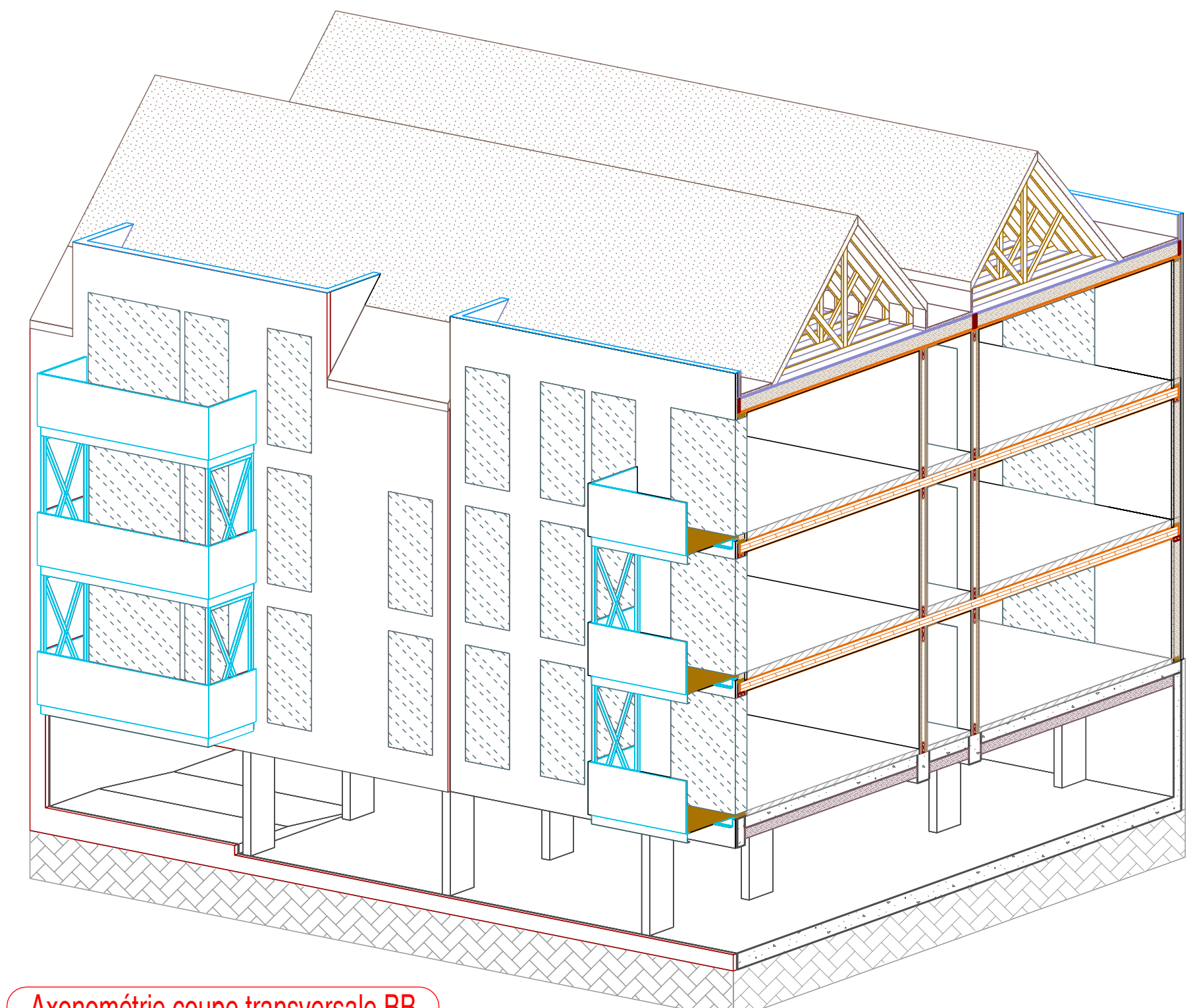
Coupe transversale BB - Ech. 1/50



Axonométrie coupe transversale AA



Axonométrie coupe transversale CC



Axonométrie coupe transversale BB

NOTA 1 : Les niveaux et l'implantation du bâtiment (et donc de la structure bois) sont définis sur les plans architectes qui font foi en terme de géométrie et de dimensions. Les implantations définitives de la structure bois en phase exécution seront donc déterminées sur la base des derniers plans architectes.

NOTA 2 : Les présents plans sont des plans de principe structurel réalisés en avant-projet. Par conséquent, ils sont **non valables pour exécution** et **interdits à réutilisation** lors des études d'exécution.

NOTA 3 : La responsabilité d'Ingebois ne porte que sur les éléments concernant la structure bois. Les éléments autres que la structure bois sont représentés ici uniquement à titre indicatif et leur représentation n'a aucune valeur contractuelle (leur définition fait parties des autres lots techniques ou des lots architecturaux).

NOTA 4 : Le bureau d'études Ingebois ne porte que sur ce projet, une mission de maîtrise d'œuvre relative au lot n°2 (structure bois). Les éléments repris dans cette mission sont les présents plans généraux structure bois de maîtres d'œuvre ainsi que les CCTP et DPOF relatifs à cette dernière. L'entreprise aura l'entière responsabilité de ses travaux et devra réaliser une mission PAC (Plans Ateliers Chantiers) à partir des éléments définis par Ingebois.

NOTA 5 : Tous les isolants décrits dans les présents documents ont été définis par le BET TW Ingénierie lors de son étude thermique. L'entreprise devra impérativement fournir au BET TW Ingénierie les fiches techniques des isolants prévus dans son offre pour validation et s'assurer que les isolants proposés soient couverts réglementairement et conformes aux mises en oeuvre prévues sur ce projet.

Légende :			
	Brique rouge		Brique grise
	Ménisures		Béton
	Poutre et poutres primaires LC		Osature BM
	Panneaux OSB		Vie technique isolé - parement type BA9
			Panneau EQUITONE blanc gris
			Facilement de sol - chape - isolant suivant composition plancher
			Isolant ossature, montants 45x200mm entraxe 60cm
			Panneau C.T.